

Décembre 2010

N°45

# Commune à la Une



Stoumont

Site d'Exception

Le bulletin d'information de votre commune  
tout ce qui vous intéresse, tout ce que vous devez savoir

## Edito

Vous avez été nombreux à nous adresser des messages positifs sur le nouveau layout de votre bulletin d'informations. Le Comité de rédaction vous en remercie chaleureusement.

Je terminais l'éditorial du numéro 44 en évoquant les activités du début du mois de juillet. Je peux vous assurer aujourd'hui que la délégation stoumontoise a fait l'objet d'un accueil d'exception lors du 5<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage.

L'activité conjointe dans le cadre de la 3<sup>e</sup> étape du Tour de France a également connu un réel succès et a permis aux Communes de Trois-Ponts, Lierneux et Stoumont de remettre un chèque d'une valeur de € 2500 au Centre Médical Hélicoptère de Bra sur Lienne.

D'autres activités ont été programmées en collaboration avec ces Communes voisines telles les journées du Patrimoine, une pièce de théâtre le 18 septembre en collaboration avec AMAPAC et une autre le 11 décembre. Par ailleurs, un groupe de travail œuvre actuellement à la création d'un cadre culturel commun auquel s'associe également la Commune de Vielsalm. Ces synergies sont essentielles pour des acteurs de nos régions rurales tant au niveau du profil similaire qu'ils représen-

tent qu'au niveau d'une même volonté de construire ensemble qui les anime.

Malgré une météo quelque fois capricieuse, toutes les activités estivales organisées dans nos villages et hameaux se sont bien déroulées. Notre Commune a le privilège de vivre un associatif actif et responsable. Vous tous qui, bénévolement, consacrez de votre temps au service et pour le plaisir des autres, soyez remerciés.

Comme vous l'aurez lu ou entendu, la politique d'accueil et d'asile continue à représenter une réelle préoccupation dans notre pays. Le centre d'accueil Fedasil implanté à Borgoumont a accueilli ses premiers demandeurs d'asile le 20 septembre.

Depuis la rentrée scolaire, les enfants sont, dans le cadre de l'Accueil Temps Libre, accueillis et encadrés le mercredi après-midi de 13H00 à 17H30.

Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) est relancé. Une première soirée d'informations a été organisée le 29 septembre. Elle a déjà été suivie d'une première réunion des groupes de travail mis en place.

La vente de bois de chauffage via l'affouage a connu à nouveau un réel succès. Vous étiez, en effet, plus de 130 à vous porter candidats. Elle s'est déroulée dans une ambiance très cordiale en présence des représentants de la DNF, des services communaux concernés et des membres du Collège.

A l'initiative de la Commune de Stoumont, ont été organisées, en novembre dans les locaux du Château de Rahier, une demi-journée d'information relative au « décret cimetières » en pré-

sence de Monsieur De Florenne, de la Région Wallonne ainsi que deux journées de formation relatives aux marchés publics en collaboration avec l'Union des Villes et des Communes et auxquelles ont participé des représentants de 12 communes différentes.

Enfin, une évolution importante est à noter en matière de gestion des déchets puisque nous passerons au système du passage dès janvier prochain. Vous trouverez plus amples informations à ce sujet dans ce numéro.

Je terminerai par vous annoncer que, sous l'impulsion de l'Echevinat de l'Agriculture, une visite du Salon de l'Agriculture de Paris est programmée les 23 et 24 février prochains afin notamment de soutenir symboliquement des agriculteurs stoumontois, Christian Goffinet et fils, qui présenteront Ecosse au concours des Limousines.

Mais avant de déjà évoquer les premières activités de l'année à venir, permettez-moi, au nom de l'Administration communale et de son personnel, du Conseil Communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale et du Comité de rédaction du bulletin communal, de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes ainsi qu'une année 2011 à la mesure de vos espérances !

Didier Gilkinet  
Votre Bourgmestre



Photo : © Henri Labaut

## Les 3 et 4 juillet :

# 5<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage avec le Val d'Armançe ! Une délégation stoumontoise était à Ervy !

*Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre, à Ervy-le-Chatel à l'occasion du voyage des Stoumontois au Val d'Armançe, communauté de communes jumelée avec Stoumont.*

Madame la Présidente de la Communauté de Communes,  
Mesdames, Messieurs les Mandataires,  
Madame la Présidente du Comité de Jumelage,  
Monsieur le Président du Comité de Jumelage  
Chers vous tous du Val d'Armançe et de Stoumont,

Au nom de l'Administration Communale, du Comité de Jumelage et de tous nos habitants, je voudrais vous dire combien nous sommes heureux d'être présents ces deux jours parmi vous.

En effet, cette rencontre a une saveur toute particulière puisqu'elle signe le 5<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage !

Dans ce cadre d'ailleurs, vous recevrez tout à l'heure des mains de vos hôtes un recueil, sous forme de bande dessinée, de diverses associations représentatives du folklore wallon !

5 ans ! Une belle preuve que notre jumelage se construit et s'établit. Ne dit-on pas d'ailleurs que « tout se passe avant 6 ans ! ».

En témoignent notamment les « Echos du jumelage » qui prennent forme progressivement ainsi que le Magnolia (nous offert en 2009) qui se porte à merveille, symbolisant toute cette évolution.

Notre week-end ne sera pas perturbé par le Mondial puisque la Belgique a échoué en sélection tandis que c'est sa propre sélection qui

a fait échouer la France... Dans ces conditions, ne valait-il pas mieux rester à la maison... ?

Demain soir, notre départ aura un goût un peu moins amer car lundi, le Tour de France nous fait l'honneur de traverser notre belle commune dans le cadre de la 3<sup>e</sup> étape « Bruxelles-Spa » !

Avant de céder la parole à notre Président, Paolo, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont collaboré à l'organisation de ces 2 journées que je nous souhaite riches et intenses !

A toutes et tous, JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Didier Gilkinet,  
Bourgmestre.

## JUMELAGE

Val d'Armançe, c'est de ce nom qui inspire une Romance que notre communauté jumelle se nomme. Celle-ci est au sein de la région de la Champagne - Ardennes au département de l'AUBE (10), qui se situe dans le quart nord-est de la France. Troyes, son chef lieu, est à 160 km de Paris, et à 4 h de route de Stoumont.

Voici 5 ans que notre liaison est initiée et déjà elle entre dans l'histoire de nos deux communautés. Le Val d'Armançe et la commune de Stoumont ont uni leur destinée pour s'accorder l'une et l'autre, afin de mieux se connaître et s'apprécier en parcourant ensemble cette voie lumineuse de la découverte de la différence.

C'est donc avec la volonté réciproque des Autorités de la communauté de communes du Val d'Armançe et Communales de Stoumont que nous poursuivons cette entente harmonieuse entre nos deux communautés.

Nous accueillons les 2 et 3 juillet 2011 nos amis français à Stoumont. Comme à l'accoutumée et en alternance cette année, notre " Communauté sœur " sera la convive de la délégation Stoumontoise. Souhaiteriez-vous participer aux festivités de JUMELAGE et revivre l'enthousiasme général que nous vivons depuis 2005 entre nos deux Communautés ?

Nous préparons un programme d'accueil qui sera égal à la chaleur humaine que nous leur réserverons en notre Site d'Exception de Stoumont.



Paolo TATULLO

1 échevin - Président du Comité de Jumelage



## FESTIVITES de JUMELAGE

*Discours prononcé à Ervy-le-Châtel, le 3 Juillet 2010.*

Madame la Présidente du Val d'Armanche,  
Monsieur Simard, Monsieur Bataille,  
Madame et Messieurs les Maires et  
Maires Adjoints,  
Madame la Présidente du Comité de  
Jumelage du Val d'Armanche,  
Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le  
conseiller de Stoumont,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs  
en vos titres et qualités.

Le soleil du matin, dissipe les brumes de  
la nuit, comme notre lever de ce jour a  
estompé tous nos ennuis.

Au zénith dans le ciel, rayonne sur nos  
vies l'astre lumineux qui sans faillir, telle  
notre affection pour vous, s'éclaire en nos  
yeux.

C'était le 9 juillet 2005, ici même, à la  
Halle d'Ervy-le-Châtel, que nos deux com-  
munautés se joignaient pour la première  
prise de connaissance officielle.  
Depuis lors, que de moments de bonheur,

de plaisir et d'enchantement partagé en-  
tre nos populations du Val d'Armanche et  
de Stoumont.

A ce jour, nous avons égrené passionné-  
ment cinq années de délicieuses félicités  
communes, notre Jumelage confirme une  
longévité quinquennale qui tous nous ré-  
jouit.

Bien que le nombre 5 symbolise la vie,  
celui-ci représente la liberté, l'agilité  
ainsi que le mouvement considérant qu'il  
peut être lié à l'être vivant sachant que  
lui-même est représenté par les quatre  
éléments, la terre, l'eau, le feu et l'air,  
le cinquième élément représentant le  
**souffle vital**. C'est celui-là même qui  
aujourd'hui nous transporte avec vivacité,  
ici auprès de vous.

*Cet Amour Fraternel qui atteint droit dans  
le cœur de la Vérité et embrasse ce qui en  
l'autre est tissé dans la Lumière.*

*"Liberté égalité fraternité et Union fait la  
force" sont des devises qui se fondent en  
une, celle des affinités librement consen-  
ties dans le respect de tous.*

**Vive la France, Vive la Belgique,  
vive le JUMELAGE**

Paolo TATULLO  
1<sup>er</sup> échevin à STOUMONT  
Président du Comité de Jumelage





## Invitation à un repas convivial

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les 02 et 03 juillet de cette année nouvelle 2011, que nous vous souhaitons à la mesure de vos désirs, nous recevrons la Communauté du Val d'Armanche, notre sœur jumelle.

Nous vous proposons en guise de première rencontre préparatoire, de nous joindre Stoumontois et Stoumontoises de tous âges, attablés lors d'un repas simple et convivial.

Au cours de cette soirée, nous pourrons revivre ces moments joyeux au travers des images qui nous seront présentées en la salle "école des

filles" à Stoumont, le **vendredi 28 janvier à 19 h** (participation au repas 8 , boissons non comprises) .

Afin de réguler l'aspect pratique de l'intendance à l'organisation de ce repas, veuillez préciser votre réservation à Roger Schyns ( O.T.C.S. 080 292 680)

En attendant le plaisir de nous revoir, recevez Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nos cordiales salutations.

Paolo Tatullo

Président du Comité de Jumelage



## La Croisée asbl - L'accueil familial

Parmi l'éventail des formes de milieu de vie, l'accueil familial se présente comme un projet original. Il donne à une personne handicapée la possibilité de vivre pleinement une expérience différente de celle qu'elle a connue jusqu'alors (carence affective, précarité, institutionnalisation, etc.). La famille offre ainsi à la personne accueillie, de la sécurité, un cadre et des habitudes qui seront nécessaires à son développement.

La Croisée est un service agréé par l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées). Elle reçoit des demandes via différents services sociaux et a pour mission la recherche et l'accompagnement de familles adaptées au profil des bénéficiaires.

L'équipe pluridisciplinaire (assistants sociaux, éducateurs, psychologue) permet la rencontre des deux parties et, si tout se passe bien, concrétise un projet d'accueil avec la famille et la personne. Par la suite, un suivi a lieu, afin que l'accueil se déroule au mieux pour tous. Par ailleurs, une indemnité financière est allouée aux accueillants afin de leur permettre de remplir leurs obligations.

Actuellement, ce sont de nombreux enfants en pouponnière et/ou adultes en institution qui attendent qu'une famille d'accueil leur ouvre leur porte...

### Et si vous leur donniez une chance de partager votre vie de famille ?

Vous désirez vous lancer un nouveau défi ? Vous pourriez accueillir un enfant ou un adulte à votre domicile ?

Si cela vous intéresse et que vous vivez dans un rayon de 50km autour de Malmedy, nous vous invitons à prendre contact avec notre service. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions sur le service, les conditions (âge des accueillants, disponibilité,..) et écouterons vos attentes. Cela n'engendre aucun engagement de votre part.



### INFOS :

ASBL La Croisée  
Rue du Champ de Tir, 1  
4960 Malmedy  
Tel : 080/33 76 11  
0497/79 41 18  
Fax : 080/44 86 91

E-mail : [asbl.lacroisee@skynet.be](mailto:asbl.lacroisee@skynet.be)  
Permanences téléphoniques du  
lundi au vendredi de 9h à 11h.



Photo : © Henri Labaut

## **PCDR** PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

### **Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été approuvé par le Gouvernement wallon !**



Pour rappel, la Commune s'est lancée en 2006 dans une Opération de Développement Rural dont l'objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. De nombreuses rencontres d'information et de consultations citoyennes, animées par les agents de développement du GREOA, ont été organisées. La Commission Locale de Développement Rural stoumontoise (CLDR), commission consultative et représentative de l'ensemble de la population, a également beaucoup travaillé depuis 2007 et continuera son travail pendant la durée du PCDR.

Le 8 juillet 2010, le Gouvernement wallon a approuvé le PCDR pour 10 ans. Cette décision vient d'être notifiée à la Commune, le 13 octobre 2010.

L'approbation du PCDR permet à la Commune de développer des projets pour les 10 années à venir, en lien avec la stratégie de développement communal élaborée en concertation

avec la population. Le PCDR est un véritable tableau de bord des projets à mener mais il permet aussi de recevoir des subsides de la Région wallonne pouvant aller jusqu'à 80% du montant d'un projet.

Quelques projets envisagés dans le PCDR de Stoumont : Aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé ; Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité à Stoumont (village) ; Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce à Ruy ; Elaboration d'un véritable cœur du village historico-culturel et valorisation du pôle de loisirs existant au profit des habitants et d'un tourisme diffus à Rahier...

La population sera encore invitée à donner son avis sur ces aménagements, dans les mois et les années à venir.

**Echevin du Développement Rural**  
Philippe GOFFIN  
Tél. : 0472 65 63 01

**Les agents de développement**  
GREOA-Service PCDR  
Place de Chézy 1  
4920 HARZE

Tél. : 04 384 67 88  
Fax : 04 384 74 37  
Email :  
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be  
<http://www.pcdr.be>

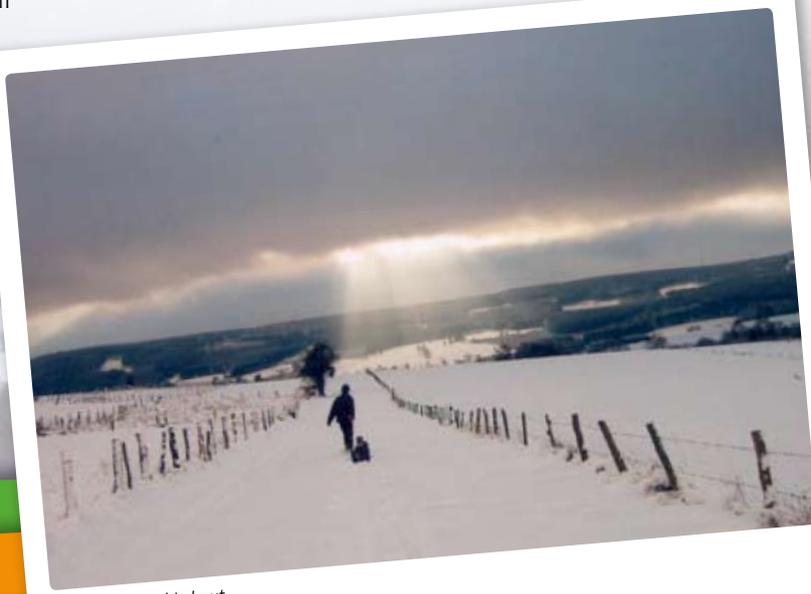
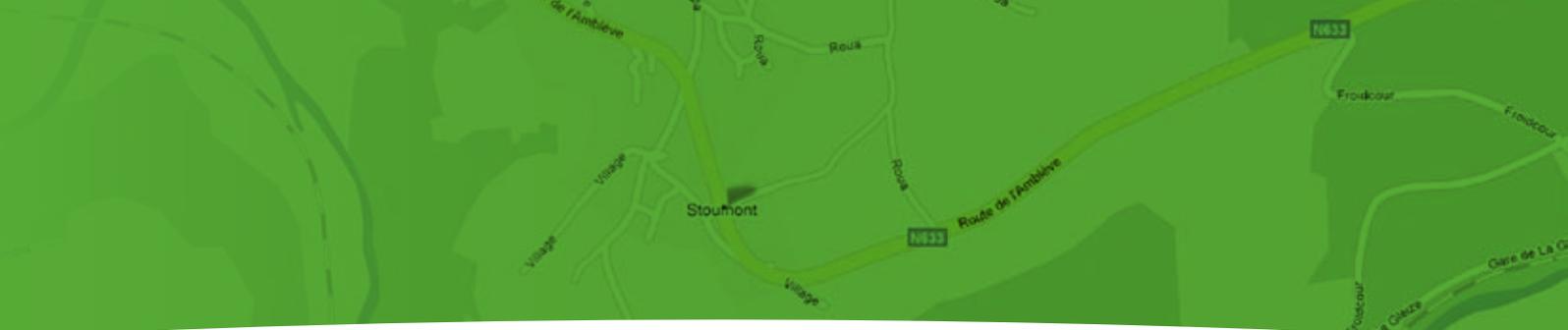


Photo : © Henri Labaut



## De bonnes nouvelles du PCDR

On en parle déjà depuis quelques années. Les nombreuses réunions à son propos ont déjà été évoquées maintes fois dans ces pages. Le sujet a été abordé plus d'une fois au Conseil communal. Vous l'avez deviné : il s'agit du Plan Communal de Développement Rural.

En effet notre PCDR présenté en septembre 2009 vient d'être approuvé, pour une durée de dix ans, par le gouvernement wallon.

Derrière ces quatre lettres se cachent, sinon la politique communale, à tout le moins les investissements de notre commune pour les dix prochaines années.

Dans ce plan nous trouvons notamment l'aménagement du village de Lorcé (sécurité et convivialité), la construction d'un hall omnisports à Stoumont, l'aménagement du carrefour de Ruy et des espaces à proximité (placettes et biefs), la création d'un cheminement sé-

curisé jusqu'à l'école de Moulin-du-Ruy ainsi que des aménagements de village à Moulin-du-Ruy, La Gleize, Rahier et Cheyron.

Des projets qui nécessitent des investissements importants mais qui sont heureusement subsidiés de 60 à 80 %. D'autres objectifs, moins coûteux mais tout aussi intéressants, sont également à l'ordre du jour, comme l'inventaire du petit patrimoine et l'amélioration de la communication au sein de notre commune.

Cette reconnaissance par le gouvernement wallon n'est pas un aboutissement, certes, mais une étape importante dans ce projet qui a mobilisé tellement d'énergies pendant plusieurs mois au fil de multiples réunions.

Cette étape est pour le Collège l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Permettez-moi de les citer : le GREOA

et les agents de développement, Sarah, Isabelle et Benoît qui nous ont accompagnés dans la procédure, le Conseil communal qui a voté ce projet à l'unanimité, le bourgmestre qui l'a présenté avec brio devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire, Jean Lebrun qui a assuré le secrétariat de toutes les réunions et, enfin, les derniers cités mais non les moindres la trentaine de bénévoles qui s'est investie dans la CLDR.

Un grand merci à tous et toutes pour votre participation. Mais attention ! Il nous reste du pain sur la planche et nous aurons encore besoin de vous.

P. Goffin  
Echevin en charge  
du développement rural

## Du côté de nos agriculteurs

On ne peut pas dire que le secteur agricole ait particulièrement lieu à se réjouir ces temps-ci.

Il n'est question que d'instabilité des prix, d'investissements lourds, de coûts de production en augmentation, du prix du lait qui s'effondre,...

Tout cela est indéniable, bien sûr. Mais ce n'est pas non plus faire montre d'un optimiste béat que d'évoquer, aussi, les signaux positifs donnés par cette profession.

Ainsi, l'implication de nos jeunes agriculteurs dans des manifestations comme la foire agricole de Rahier et les manifestations organisées par les « F.J.A. » sont pour moi révélateurs d'un changement dans les mentalités. J'ai connu une époque où l'on avouait difficilement son souhait de reprendre une ferme. Aujourd'hui, c'est avec fierté que les fermiers relèvent ce défi. Sans en ignorer les difficultés mais en se donnant les moyens, notamment en formation, de les aborder.

La mise en conformité des exploitations et la construction de nouvelles étables sont aussi des signes que notre agriculture aura toujours sa place dans une commune comme la nôtre.

Disons le bien fort : il y a un avenir pour nos fermes.

Et ce n'est pas une forme de chauvinisme que de souligner les résultats, dans les concours nationaux et internationaux, des bêtes présentées par les agriculteurs stoumontois. Ils sont tout à fait remarquables et révélateurs de leur dynamisme.

Ainsi après les prix remportés par les vaches « Holstein » de la ferme de Francis Bastin à Xhierfomont, ceux récurrents, obtenus par les Montbéliardes de la famille Counasse à Chauveheid, c'est aujourd'hui 'Ecosse', une jolie Limousine (vache limousine), de la ferme de Christian Goffinet et fils à Froidville, qui brille dans les concours et que nous irons encourager au salon de Paris, fin février.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais sachons voir les signaux encourageants.

Philippe Goffin,  
Echevin de l'agriculture.



## Foire Agricole de Rahier les 10 et 11 juillet 2010

*Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin lors de la foire agricole de Rahier le dimanche 11 juillet 2010.*

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Le Collège communal de Stoumont est content. Monsieur le Président, Messieurs les administrateurs de L'AREDB, vous avez répondu favorablement à notre requête, et, cette année, la commune de Stoumont est bien visible dans votre campagne publicitaire.

Nous le souhaitons vivement, non par coquetterie, mais parce que notre Commune contribue d'une manière substantielle à l'organisation de cette fête ; et, qu'elle a adopté depuis 2007 une série de mesures en faveur de ses agriculteurs ; je ne vous les rappellerai pas aujourd'hui, mais comptez sur moi pour en faire l'inventaire, lors de la prochaine édition, en 2012.

Vous l'aurez compris la commune de Stoumont soutient ses agriculteurs.

Par ce que l'agriculture reste une activité économique importante

Parce que +/- 10 % de la population en vit encore

Parce qu'elle est une garantie de notre ruralité.

Parce que depuis des décennies elle façonne nos paysages

Parce qu'elle maintient une vie dans nos villages.

La liste n'est pas exhaustive

Soutenir une activité comme celle-ci s'inscrit donc tout à fait dans la politique de notre Commune car outre l'intérêt professionnel, cette foire a aussi pour moi deux rôles essentiels : des échanges entre les différents acteurs du monde agricole et l'implication des jeunes qui peuvent trouver dans cette journée une mise à l'honneur, une valorisation d'une profession qu'il souhaite rejoindre, malgré tous les signaux négatifs qu'ils peuvent entendre.

J'ai connu nos villages où chaque habitation abritait du bétail ; on pouvait compter sur les doigts d'une main les maisons où il n'y avait pas quelques vaches.

Adolescent, lorsqu'on arrivait dans l'enseignement secondaire, on était gêné de dire que nos parents étaient fermiers, encore moins question d'avouer à notre petite amie notre souhait de reprendre le flambeau.

S'il y a un signal positif qui est donné aujourd'hui, notamment, à travers cette foire, c'est l'implication des jeunes.

Je les côtoie régulièrement, ils sont et, je m'en réjouis, ils sont déterminés, ils s'engagent dans cette profession avec une foi absolue, avec une fierté qui fait plaisir à voir et, qui est un peu une revanche sur les générations précédentes.

Les époques changent et les agriculteurs comme d'autres doivent accepter des nouveaux modes de fonctionnement.

Il y a quelques années, le seul objectif de l'agriculture était de produire une alimentation, de nourrir le monde, de nourrir l'Homme.

Cet objectif reste une priorité essentielle et tout à fait louable de nos agriculteurs.

Cependant, la mondialisation a bouleversé la donne, la production n'est plus en soi pertinente. Par contre, l'agriculture extensive telle que nous la connaissons procure des bénéfices collatéraux qui doivent être rétribués : l'entretien de nos campagnes.

Aujourd'hui, qu'on le regrette ou non, l'inconvénient majeur qu'induirait la diminution encore plus sensible du nombre de bovins, pas d'agriculteurs, serait bien davantage la modification du paysage plutôt qu'une production moindre.

Je comprends vos réticences, j'adhère à vos idéaux, mais il faudra s'y résoudre : une partie de votre revenu sera lié à l'aménagement, pour ne pas dire à l'entretien de nos campagnes.

Les primes agri-environnementales de la Région Wallonne et de la Commune de Stoumont vont dans ce sens.

Pour terminer permettez-moi de paraphraser Jean Ferrat :

Mon Dieu que notre campagne est belle  
Comment peut-on s'imaginer ?  
Comment peut-on s'imaginer ?  
Des villages où ils n'y auraient plus de fermiers.

Philippe Goffin,  
Echevin de l'agriculture.

## Les potins de l'ATL (Accueil temps libre)

### La plaine de vacances

Comme en 2009, la commune de Stoumont a offert aux enfants de la commune des activités de vacances agréées par l'ONE et appelées « plaine de vacances »: quatre semaines de plaine ont été organisées à l'école de Rahier, entre le 19 juillet et le 13 août 2010.

Nombre d'enfants ayant fréquenté la plaine : 40. La plupart (25/29) des enfants inscrits en 2009 sont revenus, suivis d'une quinzaine de nouveaux.

Les enfants, âgés de 3 à 12 ans ont été répartis en deux groupes, encadrés chacun par une animatrice : une animatrice institutrice (Sophie Leballue) se chargeait des plus jeunes et une autre animatrice (Marie Leso, Sandrine Dethier ou Christelle Samray) prenait en charge la coordination de la semaine et le groupe des 6-12 ans.

Un programme d'activités variées a été préparé et chaque groupe a évolué toute la semaine avec la même animatrice.

La semaine se terminait par un goûter ou un petit spectacle présenté aux parents.

Comme l'année dernière, cette organisation a permis, sans aucun doute, d'offrir des plaines de vacances communales de qualité, appréciées par tous les enfants.

### Les ateliers du mercredi

A la rentrée scolaire, de nouvelles activités pour les enfants ont été organisées à Rahier et à La Gleize.

Ici encore, la commune (service ATL) souhaite offrir aux enfants des activités diversifiées et épanouissantes, bien loin d'une simple « garderie ».

Deux accueillantes et quatre animateurs(rices) se sont relayés pour animer ces mercredis après-midi très amusants :

- Avec Olivier (Nature), les enfants ont récolté des pommes et pressé du jus, ils sont partis sur les traces des animaux de la forêt ...
- Avec Karim (rythme et danse), ils ont essayé le djembé et les maracas et en musique, ils apprennent à bouger en synchronisant leurs mouvements avec beaucoup de plaisir
- Avec Belgazou (Contes), les petits et les grands se sont émerveillés en écoutant

des histoires fabuleuses et ils ont pu eux-mêmes imaginer et construire leur propre conte...

- Avec Sylvie (Cirque-théâtre), les enfants découvrent l'expression par le mouvement, les gestes ou les mimiques et ils apprennent différentes techniques du Cirque...

Pour rappel, ces ateliers sont accessibles à tous les enfants de 3 à 12 ans résidant dans la commune ou fréquentant une des 6 écoles primaires.

Ils sont accueillis, à Rahier et à La Gleize, dès 13h30 et jusqu'à 17h30. Ils participent aux ateliers « nature, rythme, contes, cirque » entre 14h et 16h.

La première participation est gratuite, ensuite la participation financière est de 5 euros par après-midi complète ou 3 euros pour l'animation de 14 à 16h.

**Pour tous renseignements et inscriptions :** Anne LEJEUNE, coordinatrice ATL  
0471 88 00 51  
[anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be)



Le groupe d'enfants avec les 2 animatrices de la dernière semaine.





## L'école de La Gleize s'agrandit d'un nouveau réfectoire !

*Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet le 10 septembre 2010 à l'occasion de l'inauguration du nouveau réfectoire de l'école communale de La Gleize.*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
En vos titres et qualités,

Chers enfants,

Au nom de l'Administration Communale et du Collège, je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce soir dans le cadre de l'inauguration de cette magnifique réalisation que représente le réfectoire de l'école communale de La Gleize.

Particulièrement heureux d'une part, parce qu'il répond à un réel besoin et d'autre part, parce qu'il s'agit d'un des tout premiers dossiers que nous avons initié au début de cette législature

et qui voit sa concrétisation aujourd'hui... près de 4 années plus tard.

Comment dénommer ce local ? Cantine ? Mess ? ... ? Sur nos dossiers, nous l'avons qualifié de réfectoire.

Le réfectoire est un nom masculin qui vient du latin ecclésiastique refectio, ayant lui-même une base latine rectorius qui signifie « qui restaure ».

Le réfectoire est donc un lieu où l'on se réunit pour prendre les repas en commun.

Cette notion de restauration collective est importante à nos yeux car elle s'inscrit dans une perspective de développement communautaire.

Mais, le réfectoire est bien plus que ce local confortable. Il est également et avant tout un lieu de convivialité où se côtoient l'ensemble des enfants et leur équipe éducative.

Il constitue, pour les élèves, un lieu et un temps d'échanges, de partages, un lieu de sociabilité et de socialisation.

Le réfectoire représente aussi un lieu de diffusion de l'information qu'elle soit officielle (un petit message de Madame Christiane) ou officieuse (les petits potins, les rumeurs, ...).

Bref et ici, je m'adresse particulièrement aux

plus jeunes : ce local est le vôtre ! Imprégnez-le de vos rires, de vos peines, de vos secrets, ... .  
Donnez vie à ce lieu qui verra se succéder dans le temps des générations d'enfants et sachez que des lieux comme celui-ci, vous en fréquenterez dès votre plus jeune âge, mais aussi, au travers de votre vie professionnelle et pour certains, jusqu'aux dernières années de leur vie dans les maisons de retraite.

Avant de céder la parole à Madame Christiane puis à Philippe, notre Echevin de l'Enseignement, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réalisation et notamment :

- Les services communaux
- L'ensemble des corps de métier pour leur attention, leur professionnalisme et le suivi rapproché (c'est vraiment un dossier qui a tourné rond et qui, de plus, offre une intégration paysagère remarquable).

• Philippe qui s'est investi à 200 % dans ce projet, en étant omniprésent à toutes les étapes. Une des premières concernait la rédaction du rapport de motivations afin qu'il soit retenu dans le programme des travaux prioritaires. Je puis vous avouer aujourd'hui qu'il était digne de Germinal de Zola, « les pauvres petits devant prendre leur repas au café, dans une atmosphère de bière et de tabac... ». Merci à toi pour cet investissement !

Je vous remercie pour votre attention.

Didier Gilkinet,  
Bourgmestre.



## Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin lors de l'inauguration du nouveau réfectoire de l'école communale de La Gleize le 10 septembre 2010.

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités

Chères enseignantes

Chers parents

Chers enfants

Chers amis

Au cours du temps, cette école a déjà connu de nombreuses transformations.

Le nombre d'enfants et les nouvelles méthodes pédagogiques ont en effet amené la Commune à aménager des espaces supplémentaires. Jusqu'à aujourd'hui, cependant, on n'avait pas réussi à pousser les murs et faute de locaux on était très heureux de profiter de celui que l'ASBL le Wérihay mettait gracieusement à notre disposition.

Je profite, d'ailleurs, ici, de l'opportunité qui m'est donnée pour remercier chaleureusement au nom du collège et en mon nom le comité de cette ASBL.

Si cette solution nous a bien dépannés, il est clair que pour le collège elle était provisoire.

Tout d'abord, parce que l'association aurait pu en avoir l'utilité, ensuite l'accessibilité à ce local était relativement dangereuse, et enfin ce réfectoire n'était guère en adéquation avec la pédagogie que l'on peut légitimement attendre d'une école.

Savez-vous comment les enfants s'exprimaient lorsqu'ils parlaient de prendre leur repas ?

Ils disaient : « On va au café ».

Ces arguments que j'ai développés auprès du Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes, ont convaincu le comité de direction qui a accepté notre candidature.

Il ne restait plus qu'à constituer le dossier, rédiger le cahier des charges, désigner l'auteur de projet, les différentes entreprises et réaliser les travaux.

Différentes étapes, qui se sont déroulées, je tiens à le souligner et tous s'accordent à le dire, dans un parfait climat de collaboration, de respect des engagements et de professionnalisme.

Je m'en voudrais de ne pas citer ici et de ne pas remercier les différents intervenants : Notre architecte Mr Philippe Dumez, qui s'était adossé Mr Felin pour la partie administrative du dossier, Mr Jean-François Hourdeaux de l'entreprise Willem pour le gros œuvre, Mr Pirnay pour la menuiserie, Mr Fabian Schultz pour le plafonnage, l'électricité Mr Pascal Collin, l'entreprise Ziant pour la toiture, le terrassement a été réalisé par Mr Prévôt, le chauffage par Mr Jacob et le carrelage par l'entreprise Gilles.

Je n'oublie pas bien sûr le service des travaux de la Commune, le service des eaux, le service de l'urbanisme et enfin le dernier mais non le moindre le service technique avec en particulier pour ce projet Christian Collienne qui a suivi tout ce dossier.

A remarquer, aussi, l'excellente collaboration entre notre administration et celle de la communauté française qui, tout en étant très respectueuse de la réglementation, a toujours cherché, avec nous, des solutions. Je tenais à le souligner ici.

J'ajouterai que les travaux ont été réalisés pour un coup total d'un peu plus de

200.000 € avec une intervention communale de plus ou moins 15.000 €.

Domage que tous les investissements communaux ne soient pas subsidiés de la sorte.

Mais, cet investissement dans l'enseignement n'est que la partie visible de l'iceberg, la politique communale dans cette matière étant particulièrement volontariste.

Ainsi, outre le prescrit légal, nous mettons tout en œuvre pour offrir à nos élèves une série d'activités sportives et culturelles avec notamment, du théâtre, des animations musicales, des visites didactiques, des journées «sports», etc...

Le budget alloué pour le matériel scolaire est de 55,00 € par enfant et par an ; ce qui est le montant le plus élevé de l'arrondissement.

Nous organisons, sur fonds propres, depuis 2009 un cours de seconde langue à partir de la 3ème maternelle.

Par ailleurs, depuis 2009, nous organisons également l'accueil extra-scolaire et dans cette matière notre commune est devenue le Pouvoir Organisateur, pour tous les réseaux.

Une situation qui ne doit pas être courante et dont nous sommes très fiers.

Bien sûr cette politique n'aurait aucun sens si elle ne pouvait compter sur des enseignants performants et motivés.

Pour en terminer, je voudrais rassurer les enfants, car pour eux un nouveau réfectoire c'est bien, mais ... et pour la récré ?

Et bien pour la récré, le collège a décidé d'investir dans de nouveaux jeux et mieux encore il réfléchit quant à la possibilité d'aménager un petit terrain de foot, dans le prolongement des terrains de tennis.

Pour terminer vraiment, je voudrais encore dire un petit mot sur les tableaux qui se trouvent derrière moi.

Ils sont le résultat d'une animation artistique dont l'auteur est employé communal et papy de 2 enfants qui fréquentent cette école, vous l'avez reconnu, il s'agit de notre ami Jean Lebrun.

Je vous laisse deviner le sens de ces œuvres, mais pour moi ils symbolisent aussi notre volonté de faire entrer, le plus souvent possible, la culture dans nos écoles.

Philippe Goffin,  
Echevin de l'Enseignement.



## Déchets : pourquoi une taxe au poids?

Au premier janvier 2011 vos déchets seront taxés en fonction des kilos déposés dans les duo-bacs et conteneurs ainsi que du nombre de vidanges annuelles. Ce changement est nécessaire pour répondre aux exigences de la « politique déchets » européenne et régionale. Il était prévu dès l'instauration des duo-bacs en 1999 par la pose d'une puce électronique incorporée. Voici quelques explications :

### 1. L'EUROPE IMPOSE UNE « POLITIQUE DÉCHET »

Une directive impose aux pays membres de l'Union Européenne de respecter certaines obligations en matière de gestion des déchets. On y retrouve notamment :

- le principe de « coût-Vérité ».
- le principe de « Pollueur-Payeur ».
- des taux de recyclage et de valorisation à atteindre.

### La hiérarchie européenne de gestion des déchets :

1. La prévention (éviter la production du déchet)
2. Le réemploi
3. Le recyclage
4. La valorisation
5. L'élimination

Les pays membres de l'Union doivent s'y conformer et mettre en place une « politique

### Le coût/vérité à atteindre par les communes :

|      |                 |
|------|-----------------|
| 2008 | : 75%           |
| 2009 | : 80%           |
| 2010 | : 85%           |
| 2011 | : 90%           |
| 2012 | : 95 à max 110% |

déchet » permettant de répondre aux objectifs européens, ce qui nécessite notamment de réaliser des investissements importants.

### 2. LA RÉGION WALLONNE VEILLE À L'APPLICATION DU « COÛT-VÉRITÉ »

Chez nous, ce sont les régions qui ont en charge la politique environnementale. La Région Wallonne a donc transcrit, dans des arrêtés, la directive européenne. Pour répondre au principe du « pollueur payeur » la Région impose, pour la gestion des déchets, que « la Commune répercute le coût de la mise à disposition et de l'utilisation de ces services sur l'usager ».

### 3. L'AIVE GÈRE LES DÉCHETS POUR COMPTE DES COMMUNES

Tout est fait pour offrir un service de qualité en répondant aux exigences de la Région. Un

réseau de parcs à conteneurs dense, des collectes sélectives et des outils de traitement des déchets performants accueillent les déchets de 55 communes. L'usine de biométhanisation de Tenneville en est la dernière réalisation. Tous les frais liés à la collecte et au traitement sont établis par l'AIVE et refacturés aux communes.

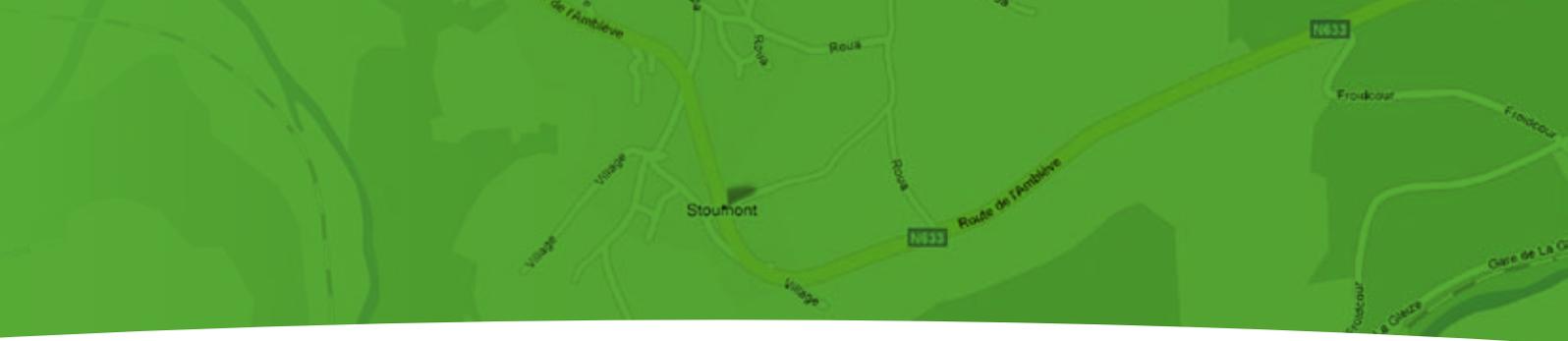
### 4. NOTRE COMMUNE N'A PAS LE CHOIX

Nous devons respecter la législation. Si nous ne le faisons pas, certains subsides ne seront plus octroyés, ce qui aurait comme conséquence d'encore augmenter le coût des déchets pour les citoyens.

La taxe communale, le coût pondéral, la vidange des duo-bacs doivent permettre à la Commune d'équilibrer ses dépenses relatives à la collecte et au traitement des déchets.

### L'environnement gagnant

**Nous sommes bien loin de l'époque des 800 terrains de versages communaux. Toutes ces réglementations nous permettent d'atteindre des résultats très positifs pour l'environnement. 90% des déchets produits sont recyclés et valorisés !**



| Type de redevable           | Taxe forfaitaire | Vidanges annuelles gratuites | Vidanges supplémentaires | Prix du kilo de déchet |
|-----------------------------|------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------|
| Isolés                      | 130 €            | 34                           | 2 €                      | 0,10 €                 |
| Ménages                     | 170 €            | 36                           | 2 €                      | 0,10 €                 |
| Ménages avec 3 enfants et + | 170 €            | 48                           | 2 €                      | 0,10 €                 |
| Commerces et assimilés      | 180 l : 170 €    | 36                           | 2 €                      | 0,10 €                 |
|                             | 240 l : 190 €    | 52                           |                          | 0,10 €                 |
|                             | 360 l : 300 €    | 52                           |                          | 0,10 €                 |
|                             | 770 l : 650 €    | 52                           |                          | 0,10 €                 |

## 5. QUELLES TAXES POUR 2011 ?

(voir tableau ci-dessus)

Les montants de la taxe forfaitaire annuelle ont été diminués tandis que le pesage est instauré au prix de 0,10 € par kilo à partir du premier kilo et un montant de 2,00 € par vidange dépassant le nombre de vidanges compris dans la taxe forfaitaire.

## 6. LES RÉDUCTIONS HABITUELLES SONT MAINTENUES :

Les réductions habituelles sont maintenues (Faibles revenus, plus de 100 m d'une aire de collecte, prime de fréquentation du parc à conteneurs,...),

### TANDIS QUE DE NOUVELLES RÉDUCTIONS, LIÉES AUX QUANTITÉS DE DÉCHETS APPARAISSENT :

- Les ménages comptant au moins un enfant de moins de 3 ans ou recensés comme tel au 1er janvier de l'exercice, bénéficieront d'un abattement égal au montant de la facture des pesées plafonné à 25 € par enfant.
- Les ménages comptant une ou plusieurs personnes dont l'état de santé, établi par un

certificat médical, exige une utilisation permanente de langes ou de poches, bénéficieront d'un abattement égal au montant de la facture des pesées plafonné à 25 € par personne concernée.

## 7. COMMENT FAIRE DIMINUER LES QUANTITÉS DE DÉCHETS ?

- Pour les matières organiques, la partie la plus lourde de votre poubelle, pourquoi ne pas vous lancer dans le compostage à domicile ? Cette technique n'est pas compliquée et demande un minimum d'entretien. La commune va, courant 2011, organiser des séances d'information sur ce thème... Soyez vigilants ! (voir article de Christiane Sacré)
- Fréquentez le parc à conteneurs pour y déposer vos déchets recyclables : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boisson, verre, papiers et cartons... C'est tout bénéfique pour l'environnement et votre portefeuille. Plus de renseignements ? Contactez Madame Sophie Remy de l'AIVE au 080/22 18 56. Si vous n'avez pas de moyen de transport (ou un parent ou voisin

complaisant), contactez la Commune afin de pouvoir bénéficier, après acceptation de votre demande par le Collège communal, de la collecte mise en place pour les personnes à mobilité réduite.

- Achetez malin ! En effet, déjà lors de vos achats, vous pouvez faire maigrir vos poubelles. Par exemple, privilégiez les achats en grands conditionnements au lieu de portions individuelles, achetez le maximum de produits en vrac (fruits, légumes, fromages, charcuterie,...) pour éviter les barquettes et raviers en tout genre. Et si votre fournisseur vous impose des emballages disproportionnés, vous pouvez toujours les lui laisser après avoir payé en lui faisant remarquer que vous avez acheté un produit et non un emballage surdimensionné qui n'a rien à voir avec l'hygiène.

## Plus d'infos ?

Contactez :

- **Sophie Remy, Conseillère en environnement de l'AIVE au 080/22 18 56**
- **Jean Lebrun, agent délégué à l'administration communale au 080/292 666**

## Déchets ménagers : Stoumont passe au pesage

Il faut savoir que Stoumont ne fait aujourd'hui qu'entériner une politique impulsée par la Communauté européenne et la région wallonne, à savoir le coût vérité et la notion de 'pollueur/payeur'. Cette politique était, par ailleurs, prévue dès l'instauration des duo-bacs en 1999, puisque ceux-ci étaient équipés de puces électroniques qui, seules, permettent la pesée et le calcul du nombre de vidanges annuelles.

Tout le monde en parle mais que signifie cette notion pour les citoyens de notre commune ?

Nous avons connu l'époque où seule une fraction du coût réel du traitement de nos déchets était répercutée sur notre facture.

La donne a fondamentalement changé aujourd'hui. Les coûts d'exploitation ayant explosé, de nombreux centres d'enfouissement étant arrivés à saturation, différentes techniques ont commencé à voir le jour, tels l'incinération, le recyclage ou le compostage.

Les sites aptes à recevoir nos déchets se sont raréfiés et les coûts de transport ont fortement augmenté eux aussi. Le coût de l'énergie et le suremballage imposé par les industriels ont fait le reste.

Dès lors, nous risquons de connaître douloureusement la valeur du kilo de déchets que nous produisons.

Il faut savoir que le forfait « ménage 2 personnes et plus » (duo bac de 180 litres) s'élèvera en 2011 à 170 € auxquels seront ajoutés 0,10 € le kilo dès le premier kilo enlevé. De 34 à 48 vidanges par an seront intégrées dans le forfait selon le type de ménage. La vidange supplémentaire sera facturée à 2,00 €.

Comme vous vous en rendez compte, et notamment pour certains ménages qui ne pratiquent ni le bon tri, ni le compostage à domicile, cela risque de peser très lourd dans notre portefeuille.

De plus, le coût actuel 2010 représente 85 % du coût « vérité » alors que les 100% de ce coût devront être couverts en 2013 au plus tard.

Est-ce une fatalité ?

Bien que, depuis 30 ans, j'entends parler de sensibilisation au tri des déchets, il semblerait que trop peu de personnes soient conscientes de l'impact réel de ce tri. Ces nouvelles dispositions seront-elles enfin enclines à nous motiver suffisamment ? Allons-nous succomber sous les montagnes de déchets ou allons-nous nous décider à les (mal) traiter ?

Je suis convaincue que, moyennant notre détermination, en utilisant notre bon sens et en appliquant des stratégies efficaces, nous pouvons réduire très vite et sans contrainte majeure la masse de nos déchets.

Je lance donc le défi d'une réduction drastique des déchets de 50% sur la Commune de Stoumont.

### Comment ?

- Par la création d'une cellule déchets (citoyens volontaires).
- Par la diffusion d'informations (fiches thématiques) dans le bulletin communal, toutes boîtes.
- Par l'organisation de réunions de formation et vulgarisation.
- Par la publication de résultats probants pour stimuler la contagion dans la population.
- ....

Si vous souhaitez maîtriser les coûts de vos déchets, n'hésitez pas ! Quelques heures sacrifiées peuvent vous rapporter beaucoup ! De plus, un geste pour la planète est toujours gratifiant.

Christiane Sacré.  
(Neuville, 94 – 4987 – Stoumont –  
086/43.41.25 )

*« Le déchet le plus facile à traiter est celui qui n'existe pas ! »*

**Pour préserver l'environnement, chaque geste compte... à commencer par le vôtre. Triez vos déchets! Encore mieux : évitez d'en produire en réutilisant ou en consommant différemment et en compostant vos déchets organiques dans votre jardin.**

**Savez-vous que chaque année, chacun d'entre nous jette à la poubelle 20 kg de denrées alimentaires non consommées. Cela représente une perte de 174 € par ménage !**

**Conseils et infos dans la brochure « Lutter contre le gaspillage » disponible gratuitement par téléphone au 080/22 18 56 ou par email : [reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be](mailto:reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be)**



## « Clés pour comprendre les marchés publics »

Tel était l'intitulé de la formation proposée par l'Administration communale de STOUMONT en partenariat avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie (U.V.C.W.) les 18 et 30 novembre 2010 au Château de Rahier.

La réglementation applicable aux marchés publics ( M.P.) est en perpétuelle évolution.

Il s'agit d'une matière complexe qui génère un contentieux important, notamment sur les formes substantielles ou prescrites à peine de nullité. L'actualité toute récente l'a encore démontré, une erreur en la matière peut se révéler très lourde de conséquences : annulation par la Tutelle, recours au Conseil d'Etat, retards importants, travaux à l'arrêt, dommages et intérêts à verser...

Si nous n'avons connu aucun de ces problèmes à Stoumont, nous sommes conscients que les personnes qui traitent ces matières se doivent d'intégrer la réglementation en la matière et les modifications que celle-ci introduit dans notre paysage légal.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie défend les intérêts des administrations locales à tous les niveaux. Elle leur prodigue conseils et aides à la gestion et organise des forma-

tions qui s'adressent en priorité aux mandataires et aux fonctionnaires locaux. Elle bénéficie d'une expertise en la matière.

Les objectifs poursuivis en organisant une formation aux M.P. à Stoumont en partenariat avec l'U.V.C.W. étaient multiples.

Tout d'abord, répondre aux besoins et demandes de formation des agents que la pratique professionnelle confronte aux marchés publics en organisant sur place une formation répondant à leurs attentes spécifiques.

Concrètement, plutôt que de s'inscrire dans une formation « clés sur portes », chacun a été invité à définir ses attentes et besoins, à transmettre ses questions qui ont été relayées ensuite aux formateurs, leur permettant ainsi de formaliser leurs réponses par écrit et de transmettre par là une intéressante source documentaire de référence.

La formation a été également placée sous le signe de l'échange et de l'interaction entre formateurs et participants d'une part et entre participants eux-mêmes d'autre part.

En effet, plusieurs administrations y ont été

représentées ce qui a permis le partage d'expériences diversifiées. Il est toujours intéressant d'entendre des collègues évoquer des situations auxquelles on se trouve ou risque de se trouver confronté ainsi que d'envisager les solutions pour y répondre.

Au-delà du partage professionnel, le fait de participer ensemble à une formation permet de créer des liens appréciables également sur le plan humain qui aideront à l'avenir à contacter plus aisément les collègues d'autres administrations.

Enfin, organiser la formation sur place a permis un gain de temps et d'argent appréciable.

Les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à être soumis à la législation relative aux marchés publics.

D'autres entités le sont également. Une A.S.B.L. doit respecter la législation des M.P. si elle répond à la définition de « pouvoir adjudicateur » (article 4, § 2, 8° de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services).



Sont visées les A.S.B.L. qui, à la date du marché :

a. ont été créées pour satisfaire des besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial

b. dont,

- soit l'activité est financée majoritairement par la commune ou d'autres pouvoirs publics;
- soit la gestion est soumise à un contrôle par la Commune ou un autre pouvoir public;
- soit l'organe d'administration, de direction ou de surveillance est composé de membres dont plus de la moitié sont désignés par la Commune ou d'autres pouvoirs publics

Ces conditions auxquelles il y a lieu d'ajouter

l'existence d'une personnalité juridique (acquise, pour les A.S.B.L., dès publication de leurs statuts) sont cumulatives.

Les critères énoncés au point b sont non cumulatifs, la dépendance étroite à l'égard des pouvoirs publics visés étant établie dès que l'un de ceux-ci est rencontré.

Soulignons que même si une A.S.B.L. n'est pas un pouvoir adjudicateur, les contrats qu'elle passe doivent être soumis à la législation sur les marchés publics lorsqu'il s'agit de marchés de travaux et de services supérieurs respectivement à 4.845.000 € et 193.000 €, lorsqu'ils sont financés à 50 % par un pouvoir adjudicateur et concernent des travaux de génie civil, sont relatifs à des bâtiments

hospitaliers, des équipements sportifs récréatifs, de loisirs, des bâtiments scolaires universitaires ou a usage administratif .

Ces montants, qui sont des seuils européens, nous rappellent combien l'Europe pèse sur la législation des marchés publics.

Au terme de la formation, chaque participant a été invité à remplir un bulletin d'évaluation. Tous ont été très satisfaits.

Qu'il me soit permis de remercier le Collège, les formateurs, l'U.V.C.W. , les participants ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation de cette formation et à sa réussite.

Dominique GELIN,  
Secrétaire communale de STOUMONT





## Relais Sacré

Le dimanche 7 novembre s'est déployé, venant de Trois-ponts, le Relais Sacré sur le territoire communal de Stoumont.

Cette chaîne de recueillement auprès des différents monuments patriotiques constitue le souvenir respectueux du sacrifice et de la souffrance humaine lors des conflits mondiaux.

De Moulin du Ruy à Borgoumont nous arrivons sur la place de La Gleize et continuons à Rahier en passant par Cheneux, poursuivant vers Chevron et Lorcé pour aboutir à Stoumont. Ces huit monuments seront fleuris par la colonne des représentants de la FNC section de Trois-ponts et des membres du Collège communal de Stoumont.

Paolo TATULLO  
1<sup>er</sup> échevin



## Le 11 novembre, les habitants de Chevron ont commémoré l'Armistice

*Discours prononcé le 11 novembre 2010 à Chevron par Monsieur Didier Gilkinet.*

Je voudrais tout d'abord remercier le comité des 3 X 20 et Rik, en particulier, pour l'organisation de cette cérémonie.

Je suis convaincu que c'est lors de moments comme ceux que nous partageons aujourd'hui, que la mémoire prend tout son sens. Il est, en effet, essentiel de ne pas oublier !

Nous commémorons ce matin l'armistice du 11 novembre 1918, armistice qui n'a pas em-

pêché certains hommes de vouloir recommencer à peine 20 ans plus tard !

Nous vivons aujourd'hui une période où les extrémismes et les courants nationalistes de toutes sortes fleurissent de par le monde.

Soyons vigilants ! Au-delà des manifestations ponctuelles, soyons des acteurs au quotidien dans la pérennisation d'un contre-courant au travers duquel nous souhaitons vivre et construire ensemble parce que nous sommes différents.

Je voudrais terminer en remerciant Monsieur

ARTUS pour sa présence (et en profiter pour lui souhaiter un très bon anniversaire !), André Lejeune dans son rôle de porte-drapeau et vous tous jeunes et moins jeunes pour votre participation !

Je vous encourage enfin, si vous en avez l'opportunité, de regarder ce soir sur France 3 le film « Joyeux Noël » qui témoigne parfaitement de toute l'absurdité que peut représenter la guerre !

Didier Gilkinet,  
Bourgmestre.

11 novembre 2010

## COMMEMORATION A CHEVRON

Comme chaque année à la même date et comme dans toutes les communes de Belgique à ce même moment, nous sommes réunis ici pour commémorer les personnes de Chevron, qui sont décédées suite aux atrocités des deux guerres mondiales.

Nous voulons penser à eux, même si la plupart d'entre nous - heureusement - n'ont pas connu ces périodes de folie humaine.

Vivant dans ce paisible village de Chevron, nous comprenons difficilement comment des êtres humains ont été capables - et le sont encore toujours - de commettre des atrocités durant plusieurs années. Et pourtant, encore aujourd'hui, il y a des hommes qui font mal aux autres.

Nous pensons aujourd'hui aux deux guerres mondiales, qui, le siècle passé, ont enflammé le monde entier. Mais il existe également des petites guerres, des guérillas, des conflits et des crises de toute sorte. Et à chaque fois, ces conflits sont l'expression d'une haine collective et mutuelle, basée sur des préjugés entretenus et sur des informations manipulées.

Nous connaissons, nous aussi, des conflits, dans notre entourage, dans nos familles peut-être, dans notre pays. Et chaque fois, les préjugés, les fausses informations, les demi-vérités et les malentendus entretiennent la tension.

Inévitablement, nous pensons à la crise gouvernementale, à la tension communautaire en Belgique. Revenons à cette stèle commémorative: les jeunes personnes, dont les noms y sont gravés, ont donné leur jeune vie pour la Belgique et non pour une région ou une communauté!

Dans quelques instants, nous allons chanter notre hymne national belge, dont les mots sont clairs:

Pays d'honneur,... pour t'aimer, nos coeurs sont unis.

Tu vivras toujours fière et belle, plus grande en ta forte unité.

J'invite nos politiciens fédéraux à chanter un peu plus souvent notre hymne national.

Revenons à Chevron, où, en guise de notre reconnaissance et notre gratitude, les représentants de la plus jeune et de la plus ancienne génération de notre village, déposeront maintenant une gerbe de fleurs, pendant que nous écoutons l'hymne aux morts.

Hymne national

Rik GOYENS

Chevron, 11 novembre 2010

Cette cérémonie a été organisée par le Comité des 3x20 de Chevron, l'Ecole Ste-Thérèse et l'Association d'Anciens Combattants de Chevron, sous les auspices du Collège communal de Stoumont.

## Discours du 11 novembre 2010 au Monument à Lorcé

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, brutalement éclata la première guerre mondiale avec des combats au corps à corps et un bilan humain de neuf millions de soldats morts dans une Europe bouleversée.

Le 11 novembre 1918, après 4 ans de conflit, c'était la fin de la guerre, de la Grande Guerre. Or, cet événement tragique de l'Histoire ne devait pas servir de leçon. En effet, 20 ans plus tard, un nouveau conflit, plus terrible encore, plus total, avec un bilan ahurissant de 38

millions de victimes, se déclarait. N'oublions jamais que ces hommes et femmes, nos semblables, furent des victimes innocentes âgées de 18 à 40 ans. Ceux-ci avaient une vie à accomplir, des bonheurs à saisir, une richesse d'amour à partager.

C'est en ce jour mémorable que rendons hommage à ces victimes de ces terribles guerres. Plus que l'oubli, le risque le plus grand est l'indifférence à ces événements tragiques. Votre courage et votre soif de liberté resteront aussi bien dans nos coeurs que dans nos mémoires.

Notre rôle aujourd'hui est de perpétuer ce souvenir auprès de nos enfants et des

générations à venir afin de leur éviter de subir les atrocités qui ont produit également tant de veuves, d'orphelins, de mutilés physiques et de traumatismes psychologiques.

Heureusement, actuellement en paix, ce matin, nous sommes face à une liste de noms de Lorcéens que le temps ne pourra effacer. C'est en effet grâce à vous tous et le sacrifice de vos tendres vies, qu'aujourd'hui nous pouvons parler en toute Liberté.

Nous tenons par notre présence à vous signifier notre gratitude infinie.

(La citation des noms au Monument)

MERCI

Paolo TATULLO,  
1<sup>er</sup> Echevin.





## Pont de Naze à Lorcé - Le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010

*Discours prononcé le 1<sup>er</sup> septembre 2010 par Monsieur Paolo Tatullo après réfection du pont de Naze.*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en vos titres et qualités,

Le temps des passeurs d'eau est bien révolu et traverser comme tel l'Amblève n'est plus qu'un bucolique souvenir.

Le pont, apparaît en tant que symbole, d'abord dans les mythologies et religions comme le modèle du passage vers l'Au-delà. Cette représentation prend sa source dans le fait que le passant qui parcourt cet espace n'est plus complètement en contact direct avec le sol puisque, sur le pont, le passant se situe entre ciel et terre.

L'étymologie du mot pont est clairement identifiée. Ce mot est issu d'une racine indo-européenne \*pent qui signifiait "voie de passage, chemin". En grec, la forme \*patos, signifiait "le chemin". Puis, en latin, la forme \*pons, \*pontis et enfin "pontem ayant le sens qui a donné pont en français.

Au-delà de l'épreuve du passage de la vie à

la mort, le pont symbolise dans de nombreuses légendes et littératures, les différentes épreuves ou divers passages de la vie. Dans l'imaginaire, le franchissement de ce "no man's land" est souvent une expérience inconsciente que la plupart des usagers de la route ont appris heureusement à surmonter depuis lors.

Enfin en psychanalyse si l'eau représente la mère, le pont, membre viril, devient le passage de l'Au-delà (l'état où on n'est pas encore né, le corps maternel) à la vie, puis inversement un retour à la mort.

Mais revenons sur terre et à l'existence de notre pont de Naze à Lorcé qui avec un transit annuel de plus de 35.000 véhicules motorisés à 4 roues, est un espace obligé entre les deux rives de l'Amblève. Du déplacement sécurisé des touristes piétons aux camions et utilitaires en passant par l'engin militaire à chenille, la diversité des organes de locomotion qui l'emprunte est multiple. Et ce, pour autant que la hauteur de ceux-ci n'excède pas 3,50 mètres, dimension maximale admise sous le pont ferroviaire adjacent pour atteindre la RN 633. Autrefois, la largeur du pont initial limi-

tée à une voie ne permettait pas le passage simultané de véhicules dans les deux sens. A présent, la version architecturale moderne satisfait à l'exigence des allées et venues simultanées des navetteurs Stoumontois qui accèdent à une mobilité aisée de et vers l'autoroute E25.

Le pont de Naze à Lorcé, enjambant l'Amblève au niveau de Naze, un des 55 hameaux de la commune de Stoumont, est un bel ouvrage qui fût reconstruit en 1943 après sa destruction volontaire par l'Armée belge le 10 mai 1940 pour des raisons stratégiques (militaires). Une belle et nécessaire rénovation de ce remarquable pont est maintenant achevée.

Dès à présent, en attendant de faire le prochain pont du calendrier, je vous convie à être sur le pont pour éviter de finir sous les ponts, et donc, ne coupons pas les ponts mais seulement le ruban tricolore de l'inauguration du pont de Naze à Lorcé - STOUMONT.

Paolo TATULLO  
1<sup>er</sup> Echevin



## Gîtes ruraux, gîtes a la ferme, Chambres d'hôtes, meubles de vacances

**Vous disposez d'une maison ou d'une partie d'immeuble, vous désirez le rentabiliser. Pourquoi ne pas exploiter cette opportunité en créant un hébergement touristique?**

Le tourisme rural est un phénomène en plein développement. La région Ourthe-Ambève, qui possède de nombreux atouts touristiques, ne fait pas exception à la règle.

Diverses formules d'hébergement intégrées au tissu rural bâti rencontrent, de ce fait, un succès croissant.

Les dénominations suivantes peuvent être distinguées:

- gîte rural lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment rural typique du terroir;
- gîte citadin lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment typique du terroir, situé en milieu urbain;
- gîte à la ferme lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment, d'une exploitation agricole en activité ou à proximité immédiate de celle-ci;
- gîte à thème (6): Panda, activités découverte nature, bionature, équestre, pêche, patrimoine;
- chambre d'hôtes lorsqu'il s'agit d'une chambre faisant partie de l'habitation unifamiliale;
- chambre d'hôtes à la ferme lorsqu'il s'agit d'une chambre d'hôtes aménagée dans une exploitation agricole en activité;
- maison d'hôtes lorsqu'il s'agit d'un immeuble comportant 4 ou 5 chambres d'hôtes;
- maison d'hôtes à la ferme lorsqu'il s'agit d'un immeuble comportant 4 ou 5 chambres d'hôtes à la ferme;
- meublé de vacances lorsqu'il s'agit d'un établissement touristique indépendant et autonome situé hors d'un village de vacances ou autre parc ou terrain touristique.

Ces types d'hébergement sont destinés à être loués à des fins touristiques.

Afin d'encourager de telles initiatives, la Région Wallonne a organisé, par voie de décret, un système de reconnaissance avec label officiel, ainsi qu'une procédure de subvention des travaux d'aménagement.

C'est ainsi, notamment, que le montant total des subventions par période de 10 ans est passé à 12.000 pour un gîte rural et à 2.000 € pour une chambre d'hôtes. Le Commissariat Général au

Tourisme publie une brochure instructive sur la question. Si vous souhaitez développer un tel projet, n'hésitez pas à vous la procurer auprès de l'Office de Tourisme de Stoumont. Vous pouvez également consulter «Accueil Champêtre en Wallonie», une asbl spécialisée dans l'encadrement de propriétaires porteurs de projets de gîtes et/ou de chambres d'hôtes; celle-ci pourra utilement vous informer sur le sujet: faisabilité, conseils d'aménagement, fiscalité, promotion... (Accueil Champêtre en Wallonie asbl, chaussée de Namur, 47, 5030 Gembloux. Tél.: 081/60.00.60 – Fax 081/60.04.46 – Email: [accueilchampetre@fwa.be](mailto:accueilchampetre@fwa.be)).

Paolo TATULLO  
Echevinat du Tourisme



## Le Plan Communal de Développement de la Nature

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) voilà un nouvel outil mis à notre disposition pour aider et respecter la nature.

Les bases du fonctionnement sont : la biodiversité (l'utilité, les causes de perte de la biodiversité), la conservation des espèces, enfin les solutions.

Nous avons eus déjà trois réunions. Lors d'une réunion nous avons invité Monsieur Rouxhet chercheur de l'ACREA qui a dirigé une étude de cartographie du territoire de la Commune de Stoumont.

Nous possédons déjà les résultats, mais Monsieur Rouxhet nous a aidé à comprendre correctement et à déterminer les priorités pour la sauvegarde de notre biodiversité.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe, vous êtes toujours les bienvenus. Il vous suffit de prendre contact avec Yvonne VANNERUM au 0478 / 59 89 03

Yvonne VANNERUM,  
Echevine en charge du PCDN



EERBIEDIGT DEZE PLAATS  
MENSEN HEBBEN HIER GELEDEN OPDAT U  
IN VRIJHEID ZOUDT LEVEN  
RESPECTEZ CES LIEUX DES HOMMES Y ONT  
SOUFFERT POUR QUE VOUS VIVIEZ LIBRES

## La VISITE du FORT de BREENDONK et la Grand Place de Malines

Le vendredi 27 août était organisée une excursion conviviale d'une journée remplie de sens, au cours de laquelle nous avons joint " l'utile à l'agréable " en 100 minutes de trajet en car. Découvrant en matinée au cours d'une visite guidée de 1h 30 le Fort de Breendonk . Celui-ci est une preuve à la fois émouvante et parlante de l'horreur nazie et ses camps de concentration qui n'ont pas épargné la Belgique Il s'agit en effet du seul camp belge, l'un des camps nazis les mieux préservés d'Europe.

De septembre 1940 à septembre 1944, environ 3500 détenus ont séjourné à Breendonk. La majesté du site, son aspect dantesque en font le symbole perpétuant le souvenir des souffrances, des tortures, de la mort de tant de victimes. Breendonk, quoique petit en comparaison d'autres, fut un vrai camp où la barbarie nazie fut poussée à son paroxysme.

Le Mémorial est un lieu où règne l'ouverture à ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont lutté pour la liberté, se sont opposés à l'oppression,

ont souffert, victimes du racisme et du fanatisme aveugles. Les Anciens Combattants, résistants, prisonniers de guerre, déportés de toute nature, Juifs résistants et victimes de la Shoah et bien au-delà, à tous ceux qui, animés du même idéal de démocratie, trouvent à Breendonk les raisons de leur action.

Dans l'après-midi nous découvrons la ville de Malines qui a conservé de nombreux monuments, témoignages de son importance dans les siècles passés. Elle ne compte par exemple pas moins de trois hôtels de ville, ou plutôt maisons des échevins ainsi que de nombreuses maisons anciennes au style baroque. Sur la Grand-Place en son Hôtel de ville certains ont pu assister à un mariage d'un couple dans un somptueux décor.

Paolo TATULLO  
Echevin du Tourisme



### La Commune de Stoumont organise une après-midi au TOCADERO de LIEGE

Notre Echevine, Madame Yvonne VANNERUM, organise en collaboration avec les Voyages Léonard une après midi au Trocadéro de Liège.

Vous pourrez assister au spectacle : « Féerie à la Folie ».

Un petit changement par rapport à l'an dernier : nous vous proposons de faire un arrêt sur le chemin du retour afin de nous restaurer. Un plat et un dessert vous seront servis.

Le départ se fera de Stoumont le dimanche 6 février 2011.

Au prix de 50 € (autocar, fauteuil d'orchestre et repas)

Venez nombreux vous divertir avec nous au Trocadéro de Liège le dimanche 6 février 2011 !

Vos inscriptions doivent nous parvenir pour le 10 janvier au plus tard.

Inscriptions et infos :

Catherine GILLET

080 / 292 663

&

Madame Yvonne VANNERUM,

Echevine en charge des Aînés

0473 / 58 89 03

# AGENDA DES MANIFESTATIONS JANVIER - FEVRIER 2011 DE LA COMMUNE DE STOUMONT

Consultez également l'agenda régulièrement mis à jour du site de la commune de Stoumont:  
**[www.stoumont.be](http://www.stoumont.be)**

## JANVIER

Samedi 1er janvier à **Rahier** : **Bal de l'an neuf** – avec DJ Serge - à la Salle Loisirs et Jeunesse de Rahier - Organisation & Infos : – Loisirs et Jeunesse asbl – 0497 / 76 65 33 – mail : [sam@ljr.be](mailto:sam@ljr.be) - Voir site agenda : <http://ljr.be/blog/agenda>

Dimanche 16 janvier à **Stoumont** : **Balade Ornithologique** – dès 9h – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Dimanche 16 janvier à **Stoumont** : **Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Stoumont** – à 14h00 – à l'Ecole des Filles – Les personnes désireuses de faire partie du comité sont priées de le signaler avant la réunion - Organisation & Infos : Comité des Fêtes – Mr Schyns : 0498 / 50 30 84

Dimanche 16 janvier à **Stoumont** : **Danse traditionnelle** – dès 15h – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Dimanche 23 janvier à **Stoumont** : **Karaoké** – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Samedi 29 janvier à **Rahier** : **Souper moules & boulets** – à la salle Loisirs et jeunesse - Organisation & Infos : Ecole Sainte-Thérèse de Chevron : Mme Jeunejean : 086 / 43 32 77 – [stetherechevron@hotmail.com](mailto:stetherechevron@hotmail.com)

## FEVRIER

Samedi 5 et dimanche 6 février à **Stoumont** : **WE créatif** – feutre, vannerie, atelier écriture, balade ânes – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Vendredi 18 au samedi 19 février à **Rahier** et à **Chevron** : **Legend Boucles de Spa** – Rallye automobile – voitures de légende - liste des engagés et sur : <http://www.race-rally.be/> - Diverses buvettes – petite restauration – vin chaud, ....- <http://ljr.be/blog/agenda>

Dimanche 20 février à **Stoumont** : **Balade Ornithologique** – dès 9h – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Dimanche 20 février à **Stoumont** : **Danse traditionnelle** – dès 15h – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Mardi 22 février à **Werbomont** : **Dîner d'hiver des 3X20 de Chevron** – à la salle de la Charmille à Werbomont – à 12h00 - Organisation & Infos : Comité des 3X20 de Chevron : Mme Lechien : 086 / 43 32 26

Dimanche 27 février à **Stoumont** : **Karaoké** – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

## SPORTS-DIVERS

Tous les lundis à **La Gleize** : **Table de conversation en anglais** – à l'école communale - Promotion sociale – Organisation, Infos & Inscription : Mr Goffin : 0472/65.63.01 – [goffinp@skynet.be](mailto:goffinp@skynet.be)

Tous les lundis scolaires à **Stoumont** : **Atelier de vannerie** - de 10h00 à 16h00 – Organisation et Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

Tous les lundis à **Lorcé** : **Cours de sport** : 20h00 à 21h00 aérobic-hilow et de 21h00 à 22h00 renforcement musculaire – à la Salle de l'Union Crelle - Organisation & Infos : Mme V. Huque : 0470 / 857 076

Tous les lundis à **Stoumont** : **Bricolage Jouets** – dès 14h00 – à l'Ecole des Filles – Le don de jouets est le bienvenu - Organisation & Infos : Mr Pianezze : 080 / 39 83 62 – 0476 / 434 889

Tous les derniers mardis du mois à **Moulin du Ruy** : **Cours d'art floral** : à 19h30 – à la Salle La Vallonia - Organisation et Infos : Mme Ch. Detaille : 086 / 43 40 09

Tous les mercredis et vendredis à **Stoumont** : **La Farandolienne** – de 9h00 à 12h00 – pour les enfants de 1 à 3 ans - à l'Ecole de la Communauté Française – Organisation & Infos : Mme Geron : 0473 / 72 83 97

Tous les derniers jeudis du mois à **Lorcé** : **Cours d'art floral** : à 19h30 – à la Salle de l'Union Crelle - Organisation & Infos : Mme Ch. Detaille : 086 / 43 40 09

Tous les jeudis à **Moulin du Ruy** : **Cours d'abdos fessiers** – de 19h30 à 20h30 : Renforcement musculaires : ventre plat et fesses plus fermes – à Moulin du Ruy, 13 - Organisation & Infos : Mr Droubly : 0484 / 51 60 60 – [droubly2002@hotmail.com](mailto:droubly2002@hotmail.com)

Tous les jeudis à **Moulin du Ruy** : **Zumba Fitness** – de 18h30 à 19h30 : fitness danse sur des rythmes endiablés et ensoleillés – à Moulin du Ruy, 13 - Organisation & Infos : Mr Droubly : 0484 / 51 60 60 – [droubly2002@hotmail.com](mailto:droubly2002@hotmail.com)

Tous les samedis : **Les Marcheurs de Chevron – promenade guidée** – à 14h00 - Organisation & Infos : Les Marcheurs de Chevron : 080 / 86 37 32 ou 0474 / 968 342

Tous les 3<sup>ème</sup> dimanche du mois à **Stoumont** : **Cours de Danses traditionnelles** – au Fagotin - Organisation & Infos : ASBL Le Fagotin : 080 / 78 63 46 – [www.fagotin.be](http://www.fagotin.be) - [info@fagotin.be](mailto:info@fagotin.be)

NOUVEAU ! Tous les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00 à **Lorcé** : **Cours de couture** – au Bierny, 27 – pendant les mois scolaires - Organisation & Infos : Mme Lefort : 080 / 39 99 60 – 0494 / 133 194 – [mademoiselle.cathy@skynet.be](mailto:mademoiselle.cathy@skynet.be)

## PROCHAINEMENT

Samedi 05 mars à **Rahier** : **GRAND FEU** – à partir de 19h00 – à la Salle Loisirs et Jeunesse de Rahier - Organisation & Infos : – Loisirs et Jeunesse asbl – 0497 / 76 65 33 – mail : [sam@ljr.be](mailto:sam@ljr.be) - Voir site agenda : <http://ljr.be/blog/agenda>

Vendredi 29 avril à **Rahier** : **Bal du Printemps** – à la Salle Loisirs et Jeunesse de Rahier - Organisation & Infos : – Loisirs et Jeunesse asbl – 0497 / 76 65 33 – mail : [sam@ljr.be](mailto:sam@ljr.be) - Voir site agenda : <http://ljr.be/blog/agenda>

### Académie provinciale des Sports

Le Service des Sports de la Province de Liège propose aux enfants de 4 à 11 ans de découvrir 2 sports parmi les activités sportives suivantes : psychomotricité (pour les 4-5 ans), équitation, athlétisme, mini tennis, tennis, pré-natation et natation, éveil sports ballons, vélo, tennis de table, gymnastique, escalade, danse, mini-volley, mini-basket.

Le prix est de 20 euros tout compris pour 12 séances : 6 séances d'1 sport de février à avril 2011 et 6 séances de l'autre sport d'avril à juin 2011.

Où ? : Les cours sont répartis sur 4 communes : Malmedy, Stavelot, Stoumont et Trois-Ponts.

Quand ? : En semaine directement après l'école de 16h à 17h30.

Renseignements : Service des Sports de la Province de Liège – 04/237.92.32 – [bruno.philippe@provincedeliege.be](mailto:bruno.philippe@provincedeliege.be)

<http://www.plgsports.be/upload/academie-warche-ambleve-web.pdf>

## APPEL A PARTICIPATION

Dans le cadre du PCDN – Programme Communal de Développement Rural – une commission « information » a été créée et elle lance un appel aux habitants de la commune de Stoumont pour y participer. Pour toutes informations complémentaires : Mr Bruno Depasse : 080 / 78 55 67 – [bruno.depasse@fulladsl.be](mailto:bruno.depasse@fulladsl.be).

**Les infos pour les organisations de mars - avril 2011 doivent être envoyées par courriel à [catherine.gillet@stoumont.be](mailto:catherine.gillet@stoumont.be) ou par courrier avant le 1<sup>er</sup> février 2011.**

**Vous pouvez remplir le formulaire de vos activités sur notre site [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be) dans la rubrique tourisme / agenda des activités. Vos informations seront directement répertoriées sur le site et pour l'agenda papier.**

La réception des informations publiées dans cet agenda a été clôturée le 10 décembre 2010.

La commune de Stoumont ne peut être portée responsable de toute modification apportée ultérieurement par les organisateurs

ni des erreurs ou omissions de sa part. **Editeur responsable** : Administration communale

Contacts : Catherine Gillet (080/29 26 63) Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont

Tél : 080/29.26.50 Fax : 080/29.26.69 - E-Mail : [catherine.gillet@stoumont.be](mailto:catherine.gillet@stoumont.be) Site : [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be)

# Agenda



Accueil Temps Libre

## ITINERAIRE STOUMOBILE : STOUMONT-CHEVRON-RAHIER

Quand ? : les mercredis (voir programme ci-dessous)

Départ : A partir de 12h45 : Ecole de la CF

à Stoumont, Ecole St Raphael,

Ecole St Thérèse de Chevron -

Entre 13h et 14h : Arrivée à l'école de Rahier

### Contact : Anne Lejeune

Coordinatrice ATL - Stoumont

0471 88 00 51 [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be)

### Animateurs :

Maryvonne Pironnet (contes) 0496 677287

Olivier Louis (nature) 0499 35 88 42

Karim Droubly (rythme-danse) 0484 51 60 60

### Accueillantes :

Mireille Delrez, Andrée Geron, Nadine Missoten

0494 19 67 99, 0473 72 83 97, 0475 82 68 77

## Programme des mercredis après-midi (décembre 2010- avril 2011)

| MERCREDI   | Ecole de Rahier   | Ecole de La Gleize                                     |
|------------|---|--|
| 15/12/2010 | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Nature : Olivier (Fagotin) | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Rythme-danse : Karim       |
| 22/12      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Rythme-danse : Karim       | 13h30-17h30 Andrée Geron                               |
| 12/01/2011 | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Cuisine : Mireille         | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Contes : Belgazou          |
| 19/01      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Contes : Belgazou          | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Nature : Olivier (Fagotin) |
| 26/01      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Nature : Olivier (Fagotin) | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Rythme-danse : Karim       |
| 2/02       | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Rythme-danse : Karim       | 13h30-17h30 Andrée Geron                               |
| 9/02       | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Cuisine : Mireille         | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>contes : Belgazou          |
| 16/02      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Contes : Belgazou          | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Nature : Olivier (Fagotin) |
| 23/02      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Nature : Olivier (Fagotin) | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Rythme-danse : Karim       |
| 2/03       | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Rythme-danse : Karim       | 13h30-17h30 Andrée Geron                               |
| 9/3        | Congé Carnaval  |  |
| 16/03      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Cuisine : Mireille         | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>contes : Belgazou          |
| 23/03      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>contes : Belgazou          | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Nature : Olivier (Fagotin) |
| 30/03      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Nature : Olivier (Fagotin) | 13h30-17h30 Andrée Geron<br>Rythme-danse : Karim       |
| 06/04      | 13h30-17h30 Mireille Delrez<br>Rythme-danse : Karim       | 13h30-17h30 Andrée Geron                               |
| 13 et 20/3 | Vacances de Pâques  |  |

# Agenda

**Commune de Stoumont**  
**AGENDA DES MANIFESTATIONS (Formulaire numérique)**  
**(UNE manifestation par formulaire – Merci)**

Jour(s) de la semaine :

|                                |                                |                                   |                                |                                   |                                 |                                   |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Mercredi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi | <input type="checkbox"/> Samedi | <input type="checkbox"/> Dimanche |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|

Date(s) du (des) jour(s) :

|                             |                             |                             |                             |                             |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1  | <input type="checkbox"/> 2  | <input type="checkbox"/> 3  | <input type="checkbox"/> 4  | <input type="checkbox"/> 5  | <input type="checkbox"/> 6  | <input type="checkbox"/> 7  |
| <input type="checkbox"/> 8  | <input type="checkbox"/> 9  | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 12 | <input type="checkbox"/> 13 | <input type="checkbox"/> 14 |
| <input type="checkbox"/> 15 | <input type="checkbox"/> 16 | <input type="checkbox"/> 17 | <input type="checkbox"/> 18 | <input type="checkbox"/> 19 | <input type="checkbox"/> 20 | <input type="checkbox"/> 21 |
| <input type="checkbox"/> 22 | <input type="checkbox"/> 23 | <input type="checkbox"/> 24 | <input type="checkbox"/> 25 | <input type="checkbox"/> 26 | <input type="checkbox"/> 27 | <input type="checkbox"/> 28 |
| <input type="checkbox"/> 29 | <input type="checkbox"/> 30 | <input type="checkbox"/> 31 |                             |                             |                             |                             |

Mois :

|                                    |                                  |                                   |                                   |
|------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Janvier   | <input type="checkbox"/> Février | <input type="checkbox"/> Mars     | <input type="checkbox"/> Avril    |
| <input type="checkbox"/> Mai       | <input type="checkbox"/> Juin    | <input type="checkbox"/> Juillet  | <input type="checkbox"/> Août     |
| <input type="checkbox"/> Septembre | <input type="checkbox"/> Octobre | <input type="checkbox"/> Novembre | <input type="checkbox"/> Décembre |

Village : .....

Intitulé de la manifestation : .....

Lieu exact : .....

Horaire de la manifestation : .....

Info(s) complémentaire(s) : .....

Particularités (si nécessaires) :

- Thème de la manifestation : .....
- Public cible : .....
- Programme des festivités : .....

Organisateur : .....

## Dogs story of Stoumont...

Une information parue dans un quotidien régional aurait pu rester anodine si elle n'avait été diffusée par TF1 dans son JT de 13 heures animé par Jean-Pierre Pernaut un Jeudi du début de novembre 2010.

C'était sans compter sur le regard des 6.300.000 téléspectateurs français de ce jour, soit le record d'audience du JT de 13 heures depuis la rentrée avec 50 % de part de marché!

Le reportage est présenté comme suit: «En Belgique, dans la région de Liège, une Commune compte plus de chiens que d'habitants. Une situation qui semble convenir à tous les riverains.» Le sujet s'inspirant en fait d'un constat de l'Association belge d'identification et d'enregistrement canin. Il en ressortirait que Stoumont compte plus de toutous que de citoyens: 3.250 chiens pour 2.998 habitants, soit 1.084 chiens pour 1.000 habitants. Un cas unique dans notre pays qui a amené TF1 à promener sa caméra dans le coin.

Techniquement bien réalisé, ce reportage est d'emblée relayé par d'autres fils médiatiques

tels que Internet, Facebook, et d'autres journaux qui disséminent la cocasse information. Traversant les frontières par les faisceaux du Net, on en parlerait même aux USA et les chaumières du Wisconsin...

Mais voilà, le fondement de cette info est erroné, une permutation de code postal en aurait été la cause. Ce scoop prend dès lors une autre dimension puisque après investigation auprès des instances officielles, il y a au 1<sup>er</sup> janvier 2010 exactement 653 chiens qui sont réellement présents et enregistrés en la commune de Stoumont au lieu de 3250 annoncés. Donc pour 3020 habitants la statistique correspond à environ un chien pour 5 personnes.

Néanmoins, Stoumont est tout de même une commune qui a du chien...ce qui en fait un site d'Exception...

Paolo TATULLO  
1<sup>er</sup> Echevin



## Le déneigement à Stoumont ...

La commune de Stoumont assure elle-même le déneigement de ses 490 km de route.

Pour réaliser le déneigement, la Commune dispose de deux camions moyens porteurs à 4 roues motrices équipés chacun d'une lame de déneigement et d'une trémie à sable/sel et de deux tractopelles équipés chacun d'une lame de déneigement ainsi que, depuis cet hiver, d'un tracteur équipé d'une lame et d'un semoir.

Les camions se chargent du déneigement et de l'épandage des axes principaux et les tractopelles des petites routes dans lesquelles les camions ne peuvent s'engager à cause de leur largeur et plus particulièrement de la largeur des lames qui les équipent.

Ces véhicules sont conduits par 7 chauffeurs poids lourds et de 4 convoyeurs astreints à un rôle de garde pour assurer le service les

nuits et les week-ends. Nous tenons ici à les remercier pour leur disponibilité.

L'épandage sur le territoire communal est réalisé, selon les conditions d'enneigement, à l'aide de laitier dans lequel est ajouté un peu de sel, (le sel ajouté sert de fondant alors que le sable est antidérapant) ou de sable appelé « routier O3 » qui est un sable marin, donc naturellement salé, auquel sont ajoutées de fines grenailles.

### Les raisons de ce choix sont multiples :

#### Raisons économiques d'une part :

- Impact direct du prix de la marchandise utilisée : 1 tonne de sable coûte +/- 30 € alors qu'1 tonne de sel en coûte +/- 90 €.
- Un épandage constitué uniquement de sel entraîne l'obligation d'épandages préventifs.
- L'utilisation unique du sel oblige à retraiter plus souvent les routes.

#### Raisons écologiques d'autre part.

- Le sel se comportant un peu comme un dés herbant il a tendance à détruire ce que nous voulons préserver par une politique de fauchage tardif mise en place l'année dernière.
- Le sel se mélange aux eaux d'infiltration ce qui a un impact non négligeable sur la qualité des eaux des nappes phréatiques.

En ce qui concerne l'organisation des itinéraires de déneigement, ceux-ci s'articulent sur deux circuits distincts. Le premier regroupe la région des anciennes communes de Chevron, Lorcé et une partie de Rahier, le second la région des anciennes communes de La Gleize, Stoumont et l'autre partie de Rahier.

Chacun de ces circuits nécessite 5 à 6 heures de travail pour en réaliser l'ensemble du parcours. Une priorité est évidemment apportée aux axes principaux. Ceci explique donc



que les axes secondaires ne sont effectués qu'en fin de matinée alors que les véhicules se mettent en route au plus tard à 5 h le matin.

Ce choix de faire partir les véhicules à cette heure n'est pas le fruit du hasard. Il est dicté par le fait que les précipitations hivernales sont, statistiquement, plus importante en fin de nuits. Ainsi, si nous faisons partir les véhicules sur le coup de 3 h, les axes principaux qui sont déneigés en premier, seraient de nouveau recouverts de neige à l'heure de pointe du matin.

#### **Pensons à eux aussi :**

Lors des campagnes de déneigement, les agents communaux rencontrent de nombreuses difficultés causées par des véhicules stationnés sur la chaussée (voir photo ci-contre) ou dans des croisements où les véhicules d'épandage sont amenés à manœuvrer.

Nous demandons donc la plus grande attention lors de chutes de neige pour que les riverains rangent correctement leur véhicule afin que les camions d'épandage puissent exercer leur mission en toute sécurité.

Il y va de l'intérêt de tous pour une qualité de travail à la hauteur de vos attentes.

Paolo TATULLO  
Echevin des travaux



### **Nouvelle camionnette au service des eaux**

Après de bons et loyaux services, la « légendaire » camionnette Mitsubishi du service des eaux est partie pour une retraite bien méritée.

Dés à présent, nous pouvons apercevoir dans nos campagnes une jolie camionnette blanche VW Caddy People 4 x 4 flambant neuve, pilotée par notre Fontainier Dominique Pierlot.

Ce nouveau véhicule, équipé des dernières technologies en matière de sécurité et de fonctionnalités, est donc prêt pour remplir sa mission de service à la population de Stoumont, et ceci pour de nombreuses années.

C'est donc ce 06 octobre que Paolo Tatullo, 1<sup>er</sup> échevin, a pris possession, non sans une réelle fierté, de cet indispensable véhicule.

Alain LAMBERT  
Agent Technique



## Conseils communaux 2010

### Conseil communal du 10 juin 2010

Le Conseil émet à l'unanimité, un avis favorable sur la liste des subventions à octroyer aux diverses associations (troisième complément).

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- le compte 2009 de la Fabrique d'église de Cheneux avec une intervention communale de 5.259 eus à l'ordinaire ;
- le compte 2009 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 7.392 eus à l'ordinaire et de 3.647 eus à l'extraordinaire ;
- le compte 2009 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 9.887 eus à l'ordinaire et de 15.158 eus à l'extraordinaire ;
- le compte 2009 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 5.150 eus à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, de recourir à la centrale de marchés de l'Intermosane pour les besoins en matière d'installations d'éclairage public (convention d'une durée de 3 ans).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché en matière d'assurances dommages matériels, accidents et automobiles.

Il décide, par 8 voix pour et 2 contre, d'acquérir pour cause d'utilité publique, une pâture sise à Chevron d'une superficie de 4 ares 85 pour le montant de 8.400 eus.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'aliéner un excédent de chemins vicinaux sis à La Gleize d'une superficie de 1 are 37 pour un montant de 2.500 eus.

Il décide, à l'unanimité, d'aliéner un excédent de chemin vicinal sis à La Gleize d'une superficie de 15 centiares pour un montant de 455 eus.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis :

- à l'A.G. du 18.06.2010 de l'Intercommunale du Centre funéraire de Liège et environs ;
- à l'A.G. du 24.06.2010 de la C.I.L.E. ;

- à l'A.G. du 21.06.2010 de l'Intercommunale Intermosane ;
- à l'A.G. du 22.06.2010 de l'Intercommunale S.L.F. Finances ;
- à l'A.G. du 29.06.2010 de l'Intercommunale S.P.I.+.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver les points soumis à l'A.G. du 22.06.2010 de l'Intercommunale FINIMO.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter un règlement communal en vue d'endiguer le développement de certaines plantes invasives.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter un règlement de police relatif à la cueillette de menus produits dans les bois de la commune.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture d'un véhicule 4x4 neuf ou d'occasion (estimation de 24.500 eus).

### Conseil communal du 15 juillet 2010

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

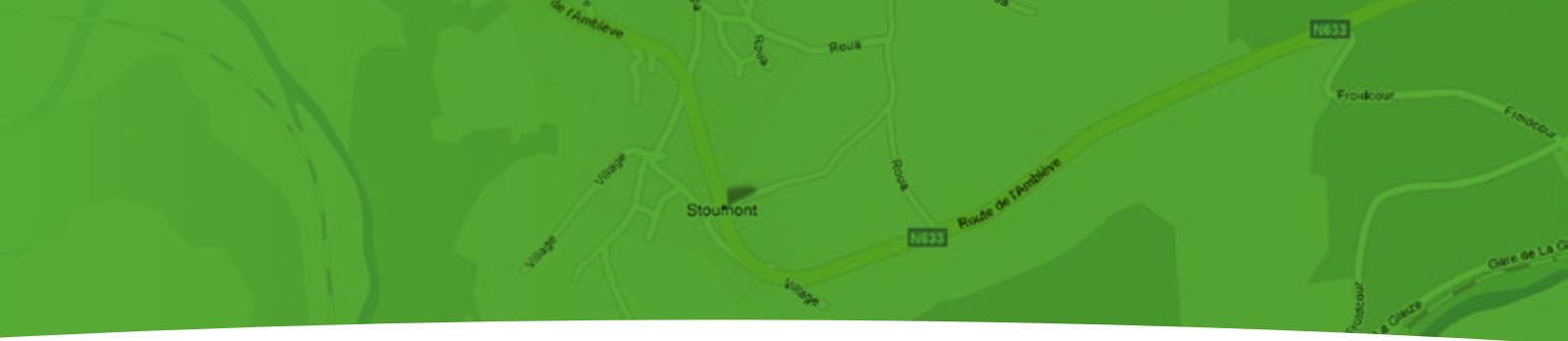
- le compte 2009 de la Fabrique d'église de Targnon, sans intervention communale ;
- le compte 2009 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de

7.928 eus à l'ordinaire et de 949 eus à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'acte de cautionnement de la commune de Stoumont pour l'ASBL Cercle St Paul-Maison des Jeunes

de Chevron dans le cadre d'un emprunt d'un montant de 350.000 eus pour la reconstruction et l'aménagement de salle des fêtes.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable :



- sur le bilan de l'exercice 2009, sur le budget 2010 du Centre de secours médicalisé de Bra-sur-Lienne et de libérer le subside ;
- sur le bilan de l'exercice 2009, le budget 2010 de l'ASBL Imarco-Les Ateliers du Relais et de libérer le subside.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatifs à la conclusion d'un emprunt pour le financement des achats de véhicules prévus au budget 2010 (estimation 250.000 eus).

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et mode de passation du marché relatifs à la conclusion d'un emprunt pour l'achat d'un tracteur-tondeuse (estimation 20.000 eus).

Il décide, par 9 voix pour et 1 abstention, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatifs à la conclusion d'un emprunt pour le financement de la réparation du clocher de l'église de La Gleize (estimation 35.000 eus).

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatifs à la

conclusion d'un emprunt pour le financement de la maintenance des captages et réservoirs (estimation 45.000 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'établir le règlement de redevance de l'eau pour les exercices 2008 à 2010.

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 243.610 eus au budget 2010 à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- la fourniture d'un déboucheur de conduites et canalisations (estimation 1.800 eus).
- la fourniture d'un système de corrélation multipoints pour la localisation des fuites d'eau (estimation 6.000 eus).
- le remplacement d'une benne basculante sur un camion (estimation 18.000 eus).
- la fourniture d'un camion 4x4 tribenne (estimation 170.000 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la réfection du clocher de l'église de La Gleize (estimation 28.500 HTVA).

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la transformation de l'ancien presbytère de Stoumont en 2 logements sociaux (estimation 230.284 HTVA).

Il décide, par 6 voix pour et 4 abstentions, de ratifier la décision du Collège pour l'enfouissement d'une citerne à eau de pluie au terrain de football de Chevron pour un devis estimatif de 995 eus.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture d'une imprimante (estimation 700 eus).

Il décide, à l'unanimité, de proposer l'élargissement du chemin n° 90 repris à l'atlas de La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, la mise en interdiction partielle de passage du chemin n° 13 à Ruy.

Il élit de plein droit, Mme Christiane SACRE en qualité de conseillère de l'Action sociale en remplacement de Mr Guy DELATTE.

## Conseil communal du 26 août 2010

Le Conseil décide, à l'unanimité, de résilier, de commun accord, la convention architecte du 28 septembre 2004 pour la construction d'un garage communal.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation

du marché pour la fourniture et le placement d'un climatiseur pour le local informatique (estimation 3.000 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la désignation d'un auteur de

projet pour l'étude et la direction des travaux d'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé dans le cadre du P.C.D.R.(estimation 57.600 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation





du marché pour la création d'un ossuaire et d'un colombarium au cimetière de Chevron (estimation 23.169 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'aménager une zone de limitation de vitesse à 50 km/h depuis la

sortie du bois jusqu'à la fin du hameau de Roanne-Coo.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver les propositions figurant sur les cartes, de mise en réserve intégrale dans la forêt de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications proposées pour le règlement de travail et le statut administratif du personnel de la commune.

## Conseil communal du 30 septembre 2010

Le Conseil émet, par 6 voix pour, 2 contre et 1 abstention, un avis favorable sur le budget 2011 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy, avec une intervention communale de 8.959 eus à l'ordinaire et de 6.341 eus à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant au montant de 52.904 eus pour la redevance incendie à charge de la commune pour l'année 2008.

Il décide, par 6 voix pour et 3 contre, d'approuver la modification budgétaire 2010 n° 1, avec un nouveau résultat de 347.496 eus à l'ordinaire et un équilibre à l'extraordinaire.

Il décide, par 8 voix pour et une abstention, d'approuver la convention avec l'ASBL « Forum permanent des politiques de la jeunesse de l'Arondissement de Verviers » pour permettre à des jeunes d'accéder à un stage de maîtrise de la conduite automobile.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier général des charges pour la vente publique de bois marchands le 1er octobre 2010.

Il décide, par 8 voix pour et une abstention, d'approuver le contrat d'honoraires et le mode de passation du marché pour la réfection de voies communales.

Il décide d'approuver, à l'unanimité, la convention architecte et le cahier spécial des charges pour la construction d'un garage communal à Chevron.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification de l'estimation du marché à un montant de 193.800 eus pour la construction d'un réfectoire à l'école communale de La Gleize.

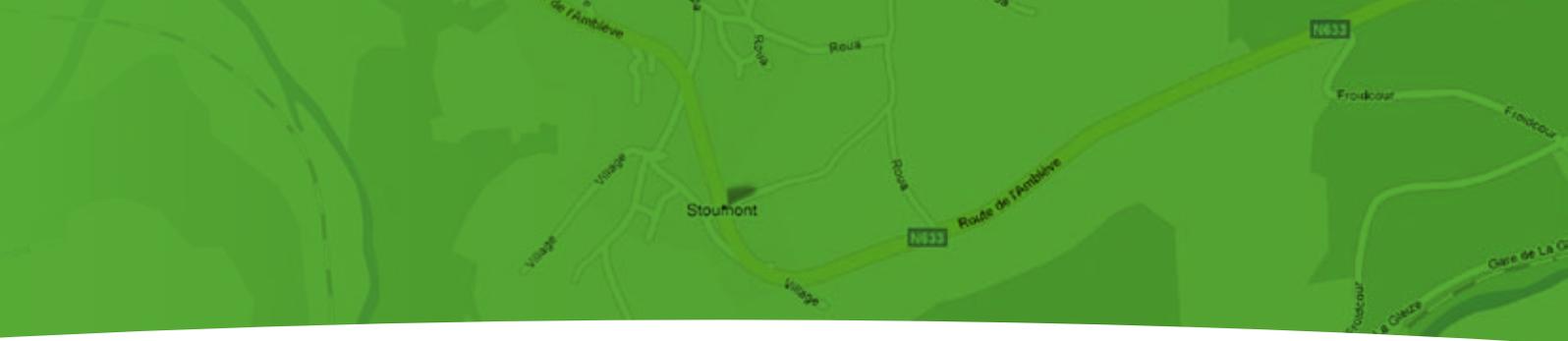
Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'adhésion au marché de fourniture de fondants chimiques du S.P.W.

## Conseil communal du 28 octobre 2010

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture et le placement d'une cuisine équipée à l'École communale de La Gleize (devis estimatif de 7.500 eus TVAC).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges modifié et le mode de passation du marché pour la création d'un ossuaire et d'un colombarium au cimetière de Chevron (devis estimatif de 24.061 eus hors TVA).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatifs à la désignation d'un auteur de projet pour le remplacement de la conduite d'eau de distribution de Xhierfomont (devis estimatif de 320.000 eus).



Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatifs à la désignation d'un auteur de projet pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau alimentaire au village de Lorcé (devis estimatif de 75.000 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition de 2 postes de travail informatiques pour les

fonctionnaires en charge de la planification d'urgence (devis estimatif de 2.500 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des poubelles à puce (devis estimatif de 2.100 eus).

Il émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le budget 2011 de l'Eglise protestante baptiste d'Aywaille avec une intervention

communale de 1.386 eus à l'ordinaire et de 2.042 eus à l'extraordinaire.

Il approuve, à l'unanimité, le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatifs au marché de travaux d'amélioration de voiries forestières en forêt communale de Stoumont (devis estimatif de 21.858 eus TVAC)..

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur les comptes 2009/2010 du Football Club de Chevron.

## Conseil communal du 18 novembre 2010

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2009 avec un résultat budgétaire positif de 1.229.336 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver la modification budgétaire 2009/2 avec un nouveau résultat de 416.070 eus à l'ordinaire et en équilibre à l'extraordinaire.

Il décide, par 6 voix pour et 5 contre, d'établir le règlement pour la taxe 2011 sur l'enlèvement et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte.

Il décide, à l'unanimité, de procéder sans soulte, à un échange de biens sis au lieu-dit « Wérihet » à Stoumont et d'approuver le projet d'acte.

Il décide, à l'unanimité, d'acquérir pour cause d'utilité publique, des biens (terres actuellement bois) sis à Chevron d'une superficie de 14 ares 70 pour un montant de 515 euros.

Il décide, à l'unanimité, de déclasser un chemin communal sis à Chauveheid.

Il décide, à l'unanimité, d'aliéner un chemin sis à Chevron d'une superficie de 2 ares 09 et d'approuver le projet d'acte de vente pour un montant de 6.286 euros.

Il décide, par 6 voix pour et 5 contre, de demander la soustraction du régime forestier d'une parcelle communale d'une superficie d'1 are 93, faisant l'objet d'un projet d'acte de vente.

Il décide, par 6 voix pour et 5 abstentions, d'approuver les points 1 et 2 et de s'abstenir sur les points 3 et 4 de l'ordre du jour de l'A.G. du 20.12.2010 de l'Intercommunale INTERMOSANE.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur l'introduction d'une candidature auprès du SPF Intérieur dans le cadre de la mise en place des pré-zones opérationnelles des services d'incendie.

Il décide, à l'unanimité, de modifier le statut administratif du personnel, adopté en séance du 26.08.2010, au regard des remarques émises par les services de tutelle.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les comptes 2009 du C.P.A.S. avec un résultat de 191.476 euros à l'ordinaire et de 9.735 euros à l'extraordinaire.

Pour le Collège communal,  
Albert ANDRE





## Le 25 septembre dernier, Louis Remacle a été mis à l'honneur !

*Discours prononcé le 25 septembre 2010 par Monsieur Didier Gilkinet à l'occasion du 100ième anniversaire de la naissance de Monsieur Louis Remacle à La Gleize.*

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,  
En vos titres et qualités,

Au nom de l'Administration Communale, je suis très heureux de vous accueillir, en association avec le RSI, à cette journée commémorative du centenaire de la naissance d'un grand militant wallon, né à La Gleize en 1910, je cite Louis REMACLE.

En tant qu'« aplovou », je ne me risquerai pas à m'exprimer en Wallon, d'autres le feront bien mieux que moi !

Wallon auquel Louis REMACLE a voué l'essentiel d'une œuvre considérable, avec en particulier « Le parler de La Gleize », version remaniée de sa thèse de doctorat, couronnée du prix de l'Académie et qu'il a consacré au parler de son village natal.

Je voudrais souligner ici deux des qualités qui caractérisent l'homme Louis REMACLE, à savoir :

- **Le militant** : il milite pour que soit garanti à la Wallonie son existence. Il avait déjà compris toute l'importance de l'identité wallonne, avec la langue comme composante essentielle. A nous de la pérenniser à travers le temps ! Nos amis du Nord l'ont bien compris.
- **Le visionnaire** : en 1947, il signe une pétition intitulée « La Wallonie en alerte », pétition dont le texte insiste sur la nécessité de postposer l'adaptation du nombre de sièges à la Chambre et au Sénat, qui condamnerait la Wallonie à une minorité perpétuelle !

Le contexte politique que nous connaissons aujourd'hui confirme que ses inquiétudes étaient justifiées.

Ceci étant dit, je laisserai le soin à d'autres d'évoquer et de retracer son œuvre.

Avant de leur céder la parole, je voudrais remercier les membres du RSI pour leur implication dans l'organisation de cette cérémonie et en particulier René Gabriel qui a su trouver les mots justes (il y a un peu plus d'un an) pour sensibiliser et rapidement convaincre le Collège Communal de l'opportunité à saisir. Merci René, tu connais bien l'œuvre de Louis REMACLE. Tu as d'ailleurs donné à ton pé-

riodique trimestriel le nom de 'Hârké' (porteseaux) auquel il a consacré tout un livre !

Je voudrais également remercier Yvonne pour son investissement tout au long de la préparation de cette journée, les enseignantes et les enfants pour leur présence, Madame Claudine Remacle et les membres de la famille, les représentants de la Société de langue et de littérature wallonnes pour leur participation (en organisant notamment ici à La Gleize une journée en décentralisation), et enfin, l'association Qualité Village Wallonie pour son soutien dans la préparation de cette magnifique exposition relative à « la vie agricole de nos villages il y a 100 ans ».

Pérenniser le Wallon est essentiel ! Une langue participe à l'identité. Elle est source de différences, de diversités et donc de richesses.

L'inauguration de la plaque commémorative représente à nos yeux un premier pas, certes symbolique, dans ce sens.

**Que vive le Wallon ! Merci Monsieur REMACLE !**

Je vous remercie pour votre attention.

Didier Gilkinet



## Discours en wallon lors de l'hommage à Louis Remacle à La Gleize

*Monsieur Philippe Goffin a écrit et se réjouissait de prononcer son discours en wallon le 25 septembre 2010 à La Gleize. Malheureusement pour lui, pour les siens et pour tous, le décès de sa chère maman l'en a empêché. Voici son texte.*

Mèsdames èt Mècheûs avou tos vos tites èt totes vos câlités, Mèsdames èt Mèssieûs, mès binamèyès djins,

Po rinde ècinse à Mossieû R'mac', lu colédje comunâl a pinsé ku l'mons qu'on poléfé fé c'esteute du v'dire quéquès mots è walon.

Si c'est-à mi ku r'vint cist-oneûr, c'est-on pô pace qui dju so èchèvin dèl cultûre èt brâmint pace qui lès ôtes lu k'pitèt co pus' ku mi ; à part Albert, moutwèt, mins lu, i compte pus voul'ti lès liards d'os'tant pus' si c'est lès vosses.

I-gn'a nin si lontins, è mu p'tite boutike du Rahîr, dj' aveus co à hinèyes l'ocâzcion du djazer çu bê pâler avou quéquès vîs cliyants, mins avou l'timps ki passe èt lès ètér'mints, c'esteute duvni fwèrt râre. Asteûre qu'i-gn'a pus d'boutike, cazî pus d'café, wice pout-on co djazer nosse walon ?

A mèsse, kék' fêye, à l'ocâzcion d'one fièsse du viyédje on scri one bèle mèsse è walon. C'est l'cas chake annèye à Tchêvron et çu l'esteute à meûs d'aout à Rahîr cist'annèye ; fât dire qu'on-z-a dèl chance, nosse curé lu k'noh al leccion èt c'esteute ahî por lu du nos fé s' prêtchèye è walon. I l' faléfé vèye èt l'oye à Rahîr : come i-fzéf bon, c'esteute à l'ouh, inte lès deûs fawes, il aveut vrèmint bèle alûre.

Lu walon on l'djaze avou à théâte ; lu saminne passèye, dj'èsteus à Lidje, à Trianon : dj'a-stou èwèrè d'vèye qu'i-gn'aveut co tot plin dèl djint, dju n' pinséfé nin ku çoula ègzistéfé co. Fât dire, dju pou v'z-èl dire, dju pinse bin k'dj'èsteus l'pus djône ; çou qui n'arif' pus sovint !

Pus près d'chal, dusqu'i-gn'a deûs ou treûs ans, à Molin-dè-Ru, po l'octâve dèl fièsse, dèl comèdjins amateûrs, mins qui djowint

fwèrt bin, djowint è walon èt i-gn'aveut co toudi dèl djint, avou.

A Mam'dy, po drouvi lès fièsses dèl Walonerèye, lu prézidint dè consèy provinciâl sayu du dire quéquès mots è walon po fini s'rimè . On-z'oyéfé bin ku çu n'èsteut nin çu pâler-là qu'i pratikéfé d'âbitude.

Vos l'ètindoz bin, lès ocâzions du djazer çu bê linguèdge duv'nèt foû râres èt portant i-gn'a nin pus d'cinquante ans, tot l'monde duvins nos viyédjes djazéfé walon. Minme è scole, portant lu mèsse nos grouléfé si on l'djazéfé. Inte du z'èle, nos parints l'djazint, mins qwand i d'vint nos dire one saqwè, c'esteute è françès.

C'est come çoula l'vèye, i-gn'a dèl afères qu'enn'èvent, qu'on vòreut bin ratni, mins i-gn'a rin à fé, lu timps èst pus fwèrt èt i houme lès mémwères.

Oûy, brâmint, chal, compurdèt co çou k' dju dis, mins dju vous bin wèdjî ku qwand on fièstihrèt lès deûs cint-z-ans da R'mac' i-gn'arèt pus nouk so cisse plèce qui m'comprindrèt.

Heureus'mint tot n'est nin pièrdou : avou dèl djins come lu scriyeû qu'on fièstih' oûy èt quéquès ôtes come Jean Haust, on pôrèt toudi l'apprende.

Po fini so one note pus djoyeûse, one idèye dè PCDR, c'est d'ac'sègni lès "lieux-dits". Noûf cops so dihe c'est dè walon. Lu « toponymie » sèreut moutwè on mwèyin d'tûzer èt du s'rapinser èt poqwè nin du d'ner l'idèye d'apprende lu walon. L'idèye n'est nin da mine, c'est l'prézidint dè RSI qui m' l'a soflé, mins dj'èl trouve tél'mint bone ku dju l'poreus r'prinde à m'compte.

Po-nn' èst fini, on ôte bone idèye, ç'a-stou d'fièsti cès cint ans, èle n'est nin d'a mine nin pus, èle vint d'nosse camarade René Gabriel ; dju pinse qu'on pout bin pèter les mins po li dire on tot grand merci. Merci, René !

Philippe Goffin,  
Èchèvin dèl cultûre.

## La commémoration de Louis Remacle à La Gleize

Le 25 septembre dernier, en présence de la famille de Louis Remacle et des représentants de la Société de Langue et de Littérature Wallonne, nous avons inauguré une plaque commémorative dédiée à Louis Remacle sur la façade de l'école de La Gleize.

Voici dès lors l'école communale de La Gleize rebaptisée : « Ecole communale Louis Remacle ».

Mais pourquoi nous direz-vous ?

Tout simplement parce que Louis Remacle est né sur le territoire de l'ancienne commune de la Gleize, à Neuville et qu'en cette date il aurait eu 100 ans.

Il ne fréquenta pas l'école de La Gleize car à l'époque il n'y avait pas de voiture et les enfants se rendaient dans l'école la plus proche de leur domicile.

Très vite ce personnage est devenu Docteur en philosophie et lettres et professeur de dialectologie.

Il publia de très nombreux ouvrages dont un sur l'étude du « Parler de La Gleize ».

En collaboration avec le Royal Syndicat de La Gleize, le réseau des bibliothèque Ambève-Lienne, l'ASBL qualité village Wallonie, les enfants et les enseignantes de l'école de La Gleize et la commune de Stoumont, l'idée a germé d'organiser une exposition sur la vie de nos villages il y a 100 ans et de rééditer le livre de Louis Remacle : « Le parler de La Gleize ».

Après les discours officiels, les enfants de l'école communale Louis Remacle nous ont charmés par des poèmes et des chansons.

Nous remercions tout ce petit monde ainsi que les bénévoles qui nous ont permis de passer un agréable moment.

Y. VANNERUM  
Echevine en charge de la Bibliothèque.



## Réserve de recrutement d'auxiliaires professionnel(le)s

Le Collège communal de Stoumont lance un appel public en vue de constituer une réserve de recrutement d'auxiliaires professionnel(le)s – préposé(e)s à l'entretien et/ou préparation de repas et/ou surveillance de midi – pour les différents bâtiments communaux et écoles communales.

L'horaire de travail des préposé(e)s à l'entretien sera établi en fonction des besoins du service, essentiellement après 16 h.

### Les conditions d'accès à cet emploi sont les suivantes :

1. être Belge ou citoyen de l'Union européenne ;

2. être en possession d'un extrait du casier judiciaire vierge ;
3. être âgé de 18 ans au moins ;
4. être physiquement apte à exercer un emploi de ce type.

### Pour postuler :

Les candidatures devront être adressées au Collège communal, route de l'Ambève 41, 4987 Stoumont, et lui parvenir avant le vendredi 28 janvier 2011.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;

- un extrait du casier judiciaire.

### Votre contact :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Madame Nicole Bonmariage - service du personnel (080/29 26 57).

PAR LE COLLEGE :  
La Secrétaire Communale,  
Dominique GELIN  
Le Bourgmestre,  
Didier GILKINET

## Réserve de recrutement d'accueillant(e)s extrascolaires

Le Collège communal de Stoumont lance un appel public en vue de constituer une réserve de recrutement d'accueillant(e)s extrascolaires pour les différentes écoles de Stoumont.

### Les conditions d'accès à cet emploi sont les suivantes :

1. être Belge ou citoyen de l'Union européenne ;
2. être en possession d'un extrait du casier judiciaire vierge ;
3. être âgé de 18 ans au moins ;
4. être physiquement apte à exercer un emploi de ce type.

5. accepter de suivre une formation d'accueillant(e) extrascolaire (100 h de formation de base dans les 3 ans ou si diplôme sec. sup. à orientation sociale 50 h dans les 3 ans).

### Pour postuler :

Les candidatures devront être adressées au Collège communal, route de l'Ambève 41, 4987 Stoumont, et lui parvenir avant le vendredi 28 janvier 2011.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- un curriculum vitae ;

- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire.

### Votre contact :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Madame Nicole Bonmariage - service du personnel (080/29 26 57).

PAR LE COLLEGE :  
La Secrétaire Communale,  
Dominique GELIN  
Le Bourgmestre,  
Didier GILKINET

## Merci, Monsieur Pianezze

Saint-Nicolas va pouvoir cette année encore gâter les enfants sages grâce à Monsieur Angelo Pianezze .

Il a récolté tous vos dons de jouets et les a remis en état afin qu'ils puissent à nouveau

faire la joie des petits qui attendent la venue de Saint-Nicolas en ce 6 décembre 2010.

Pour rappel, Monsieur Pianezze ouvre son atelier de réparation tous les lundis après-midis à l'ancienne école des filles à Stoumont.

Le CPAS remercie toutes les personnes pour leurs dons ainsi que Monsieur Pianezze pour son aide bénévole .

Le service social.

### La visite de St Nicolas à l'administration communale

Après être passé dans les écoles et la plupart des maisons de notre commune, Saint Nicolas nous a fait le plaisir d'une visite à la l'administration communale.

Il est arrivé en pleine réunion sur le budget 2011 et en a profité pour demander au Collège de ne pas l'oublier dans son grand boulier compteur de l'année prochaine. En effet, voici 25 ans que St Nicolas rend visite à tous les enfants (jusque 8 ans) des villages de Stoumont, Roua, Monthouet, Targnon et Naze. Et voici de nombreuses années qu'il réalise sa tournée sans subsides et qu'à l'instar de beaucoup d'entre-nous, ses économies ont fondu...comme neige au soleil.

Le Grand Saint avait pris la précaution, ce jour là, de ne pas se faire accompagner du Père Fouettard, ce qui a tranquilisé quelques mandataires et employé(e)s communaux !

Merci Saint Nicolas !



## Récapitulatif des conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage

### Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

### Qui a droit à cette intervention financière ?

- **Catégorie 1** : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.

A noter que le montant des revenus annuels bruts imposable du ménage est plafonné à 15.364,99 €, majoré de 2.844,47 € par personne à charge\*.

- **Catégorie 2** : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 15.364,99 €, majoré de 2.844,47 € par personne à charge\*.

Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

- **Catégorie 3** : les personnes sur-endettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire **et** qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

### A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

### Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre Commune dans les 60 jours suivant la livraison.

### Le CPAS vérifiera:

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

### Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants:

Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.

Si vous faites partie de la **catégorie 1**:

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus

\* Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 2.830,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.



du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la **catégorie 2:**

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS, la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la **catégorie 3:**

- la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

### Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès du CPAS, Mme HOUBA Christel, le mercredi de 9h00 à 12h00. 080/29.26.84
- sur le site [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be)
- au numéro gratuit 0800/90 929.

Les assistantes sociales :

Ariane Bacquelaine,  
Sarah Pastor,  
Christel Houba.

Le Président :  
Albert André.

### Magasin de seconde main

Le CPAS de Stoumont récolte des jouets, des vêtements, du matériel de puériculture et de la vaisselle en bon état.

Vous pouvez déposer vos dons au CPAS, route de l'ambève, 45 ou nous rendre visite pour retirer des colis.

Toute famille domiciliée à Stoumont et disposant de petits revenus peut bénéficier **gratuitement de dons** et venir les chercher au CPAS pendant les heures d'ouverture, (de 9h à 12h, tous les matins, du lundi au vendredi).

Les assistantes sociales :

Ariane Bacquelaine,  
Sarah Pastor,  
Christel Houba.

Le Président :  
Albert André

## SAUVONS LA PLANÈTE

### Le CPAS de Stoumont propose un jeu didactique aux écoles de la Commune.

Vous pensez qu'au 21<sup>ème</sup> siècle il est important de protéger notre **planète** afin de transmettre un monde meilleur à nos enfants ? Le CPAS de Stoumont vous propose de sensibiliser les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire sur notre **environnement** sous forme d'un jeu amusant et didactique « **Sauvons la planète** ».

L'objectif de ce jeu est d'apprendre à réduire notre facture énergétique.

Des questions seront posées aux élèves pour les faire voyager de la planète **polluée** vers la planète **bleue**.

Ces questions portent sur le réchauffement climatique, les sources des gaz à effet de serre (usines, voitures,...), les énergies renouvelables, les bons gestes à avoir pour préserver notre planète,....

« Que dois-je faire si j'ai des radiateurs qui font des gargouillis et sont froids au-dessus ? »

« Si je remplis au maximum mon congélateur, cela augmente-t-il sa consommation en énergie ? »

« Quelle est la température idéale pour une pièce occupée en journée ? »

...

Nous avons rendez-vous le 02/12/2010 à l'école de la Communauté Française, le 10/12/2010 à l'école de Rahier et le 10/02/2010 à l'école de La Gleize.

Les assistantes sociales :

Ariane BACQUELAINE, Sarah PASTOR, Christel HOUBA

Le Président :  
Albert André

## Académie Provinciale des Sports

Notre commune a la chance d'être retenue pour l'année 2011 par l'Académie Provinciale des Sports.

Le Service des Sports de la Province de Liège propose aux enfants de 4 à 11 ans de découvrir 2 sports parmi les activités sportives suivantes :

*psychomotricité (pour les 4-5 ans), équitation, athlétisme, mini tennis, tennis, prénatation et natation, éveil sports ballons, vélo, tennis de table, gymnastique, escalade, danse, mini-volley, mini-basket.*

Et ceci sans pour autant devoir s'inscrire dans un club et pour une année entière.

En effet, les objectifs de l'Académie sont :

- de susciter l'envie de découvrir différents sports de façon ludique et sans esprit de compétition
- de constituer un tremplin entre le sport abordé de manière générale et le sport spécialisé dans les clubs

Le prix est de 20 euros tout compris pour 12 séances : 6 séances d'un sport de février à avril 2011 et 6 séances de l'autre sport d'avril à juin 2011.

**Où ?** : Les cours sont répartis sur 4 communes : Malmedy, Stavelot, Stoumont et Trois-Ponts.

**Quand ?** : En semaine directement après l'école de 16h à 17h30.

**Renseignements** : Service des Sports de la

Province de Liège - 04/237.92.32 - [bruno.philippe@provincedeliege.be](mailto:bruno.philippe@provincedeliege.be)  
<http://www.plgsports.be/upload/academie-warche-ambleve-web.pdf>

Les enfants recevront plus d'informations dans le courant du mois de janvier via leur école. Nous ne demandons pas que nos enfants deviennent des sportifs de haut niveau mais qu'ils prennent du plaisir à pratiquer un sport ! Et l'important c'est de participer disait Pierre de Coubertin !

Y. VANNERUM  
Echevine en charge des Sports



### Commune de Stoumont Mérite sportif 2010

L'année 2010 se termine à grands pas et il est temps de penser à mettre nos sportifs à l'honneur !

Que ce soit un sportif individuel, un groupe ou même une personne qui œuvre pour promouvoir le sport dans notre commune, n'hésitez pas à nous envoyer leur C.V. et/ou un descriptif de leurs actions sportives.

Nous attendons vos candidatures !

Elles sont à adresser à :

l'Administration Communale de Stoumont

Mérite Sportif 2010  
Route de l'Ambève, 41  
4987 STOUMONT

et ce, avant 31 janvier 2011.

Yvonne VANNERUM  
Echevine en charge des Sports



## Le Tour de France – le 4 juillet 2010

Dès l'annonce que le Tour de France 2010 passerait par notre Commune et que l'arrivée se passerait à Spa, nous ne pouvions pas passer à côté d'une telle aubaine pour faire découvrir notre belle Commune aux milliers de personnes qui regardent la retransmission de cet événement mondial à la télévision.

Dès lors c'est tout naturellement que les communes de Trois-Ponts, Lierneux et Stoumont (lieux de passage de la grande boucle) se sont associées, dans le sport comme en culture, pour créer l'événement !

Cette journée a débuté par un accueil café et croissants à Trois-Ponts. Ensuite le groupe,

s'est rendu au musée de Wanne pour découvrir une exposition sur le thème du Tour de France orchestrée par Monsieur Bruno Drouguet, Président du Musée.

De retour au Centre Culturel de Trois-Ponts, un somptueux buffet froid et chaud nous attendait mais il ne fallait pas tarder car les routes allaient bientôt être fermées à la circulation pour laisser place à la caravane publicitaire du Tour de France.

C'est à Cour (Stoumont) que le groupe s'est retrouvé sous le chapiteau prévu à cet effet pour suivre en direct et/ou sur des écrans de télévisions cette course faite de chutes et de rebondissements.

Un bar et une petite restauration ont été également organisés afin de récolter des fonds au profit du Centre Médical Hélicoptère de Bra sur Lienne.

Grâce au travail des bénévoles de Lierneux, Trois-Ponts et Stoumont, au personnel mis à notre disposition par chaque commune et aux nombreux spectateurs, nous avons pu récolter une somme de 2.500 euros qui a été remise au Centre Médical Hélicoptère de Bra sur Lienne.

Merci à tous d'avoir fait de cette journée une réussite !

Y. VANNERUM  
Echevine en charge des Sports

## Mémorial Van Damme 2010

Cette année, nous avons pu obtenir plus de places que les autres années pour emmener nos jeunes assister au Mémorial Van Damme à Bruxelles. Quelle chance !

C'est donc le vendredi 27 août dernier que nous nous sommes rendus à Bruxelles en compagnie des enfants sélectionnés de Trois-Ponts afin de réduire les frais de transport.

Afin de ne pas perdre nos jeunes dans la foule des 50.000 spectateurs, c'est tout naturellement et gentiment que Monsieur

Michel Bodson d'Habimont nous a fournis des casquettes via son bureau d'assurances à Vielsalm.

Le tour d'honneur des sportifs nous donnait déjà des frissons : la présence des frères BORLEE, de Tyson GAY, de Michaël BULTHEEL qui battait son record personnel au 400 mètres haies et de Benabbad MAHIEDINE-MEKHISSI qui pulvérisa le record au 3000 mètres steeple.

Après les exploits, nous avons assisté au concert et au feu d'artifice.

Une soirée pleine de lumières, de stars, d'enthousiasme et d'émotion !

Je crois que nos jeunes sont revenus heureux de cette escapade dans la capitale.

Je peux vous dire que je n'apprends pas de partir avec les adolescents de notre Commune car ils savent se tenir correctement et c'est toujours bien agréable !

Y. VANNERUM  
Echevine en charge des Sports

## Le CHU-Sart Tilman communique : Parking de délestage pour les patients et les visiteurs du CHU

Pour pallier au manque chronique de places de parking aux alentours de l'hôpital du Sart Tilman, le CHU de Liège a récemment mis en place un système de parking de délestage. Nos patients et visiteurs ont ainsi accès gratuitement à plusieurs centaines de places de parking au Country Hall, situé à 5 minutes de l'hôpital. Une navette affrétée par le CHU de Liège assure gratuitement le transfert des passagers de ce parking de délestage jusqu'à l'entrée de l'hôpital et vice versa.

Après quelques mois d'utilisation, nous constatons que ce système offre aux usagers un bénéfice indéniable, en temps et en confort.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous solliciter pour faire connaître cette nouveauté aux habitants de votre Commune via une annonce explicative dans le bulletin d'informations communal de votre entité, un dépôt de dépliants explicatifs dans vos guichets administratifs, ou tout autre moyen de communication que

vous jugeriez utile pour promouvoir ce service d'utilité publique.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement concernant cette demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie Leclair  
Service Communication  
CHU de Liège

### Violences conjugales

Vous êtes victime de violences conjugales, que ce soit moralement ou physiquement ?

Vous connaissez une personne de votre entourage qui vit ce genre de problèmes ?

Ne restez pas seule !

Vous pouvez avoir une aide et une écoute spécialisée, confidentielle et gratuite en téléphonant au n° 0800 300 30 du lundi au samedi de 9h00 à 20h00.

Vous trouverez également des informations utiles sur le site [www.ecouteviolencesconjugales.be](http://www.ecouteviolencesconjugales.be).

Y. VANNERUM  
Echevine en charge  
de l'Egalité des Chances

## L'eau : Or bleu de demain...

Élément indispensable à la vie sous toutes ses formes, l'eau est omniprésente en Wallonie. Alors qu'on estime qu'un milliard de personnes dans le monde n'a pas un accès satisfaisant à l'eau potable, nous disposons là d'une richesse indéniable. Mais on le sait, c'est aussi une richesse fragile qui fait désormais l'objet de toutes les attentions.

La Terre compte quelque 1.385 millions de km<sup>3</sup> d'eau. Mais si l'eau couvre 70% de la surface de notre planète, elle n'en reste pas moins très précieuse !

En effet, seulement 0,26% de l'eau présente sur Terre peut être consommée par l'être humain.

### Le saviez-vous ?

La quantité moyenne d'eau nécessaire à la production de **1 Kilo** de :

- Coton : 5.263 litres,
- Soja : 900 litres,
- Blé : 590 litres,
- Pomme de terre : 590 litres,
- Riz inondé : 5.000 litres,
- Riz pluvial : 1.600 litres,
- Maïs : 455 litres,
- Banane : 345 litres.

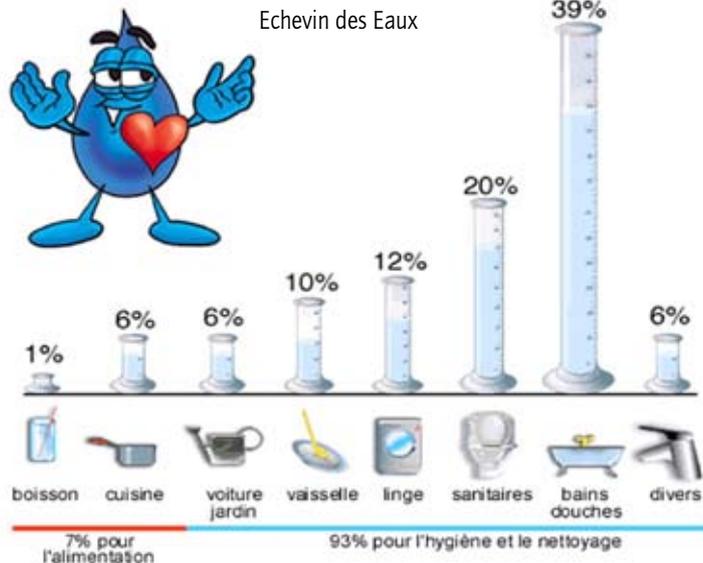
Les consommations individuelles par personne et par jour sont les suivantes :

- Boisson : 2 litres,
- Cuisine : 5 litres,
- Douche : 60 litres,
- Bain : 120 litres,
- Chasse d'eau : 10 litres à chaque utilisation,
- Vaisselle à la main : 40 litres,
- Lave-vaisselle : 50 litres,
- Lave-linge : 60 litres,
- Lavage de voiture : 200 litres

L'eau est donc un véritable trésor qu'il faut impérativement protéger.



Paolo TATULLO  
Echevin des Eaux



## 25 ans !!



Depuis 1986, déclenchées par les phénomènes naturels ou la bêtise humaine de nombreuses catastrophes ont provoqué des milliers de victimes. Les états concernés, très souvent aidés par la communauté internationale, ont rassemblé leur force pour atténuer le malheur qui frappait les populations sinistrées.

En Biélorussie, le 26 avril 1986, la plus grande catastrophe nucléaire de tous les temps a propulsé des milliards de radionucléides dans l'atmosphère. Aujourd'hui, encore, les experts ne savent pas déterminer quelles en seront les conséquences exactes sur la santé des hommes. Une chose est certaine, la santé des enfants est mise en danger par cette pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Depuis 20 années, notre association accueille des enfants biélorusses en Belgique. Depuis plusieurs années, nous faisons contrôler le taux de caesium 137 qui s'accumule dans l'organisme des enfants. Les résultats prouvent à suffisance que : **un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.**

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de cette amélioration de son état de santé. Faites partie de nos familles d'accueil. Une période de quatre semaines de vie à partager demande peu d'argent. N'hésitez pas, notre association « ASET : Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl » est à votre

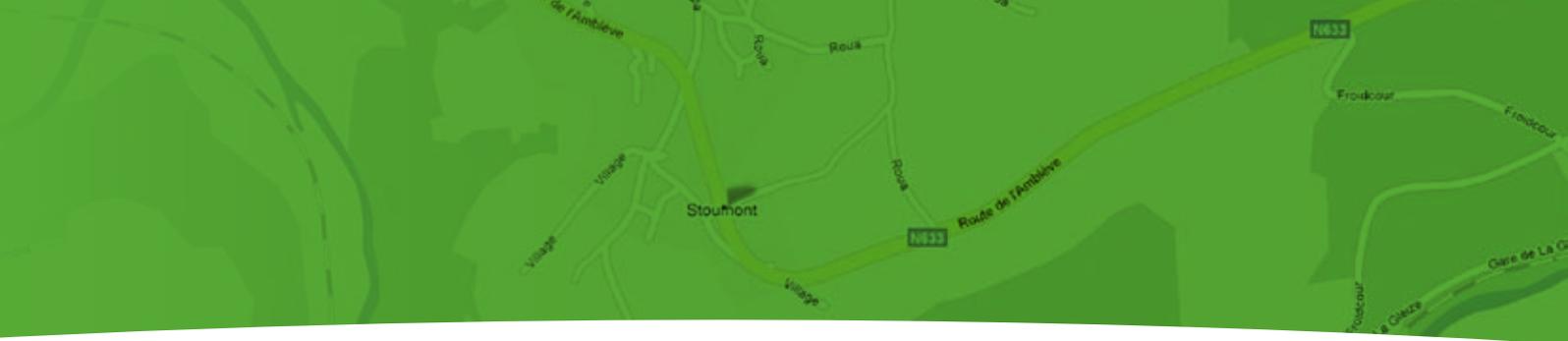
disposition pour vous fournir un maximum de renseignements :

Josine Deru au **087/468993**  
Mireille Nahon au **04/3588441**  
Par e-mail : [aset@skynet.be](mailto:aset@skynet.be)  
En visitant notre site Internet :  
<http://www.aset.be>

Ces enfants ne sont pas malades, leur système immunitaire est affaibli. Ils ont simplement besoin de notre nourriture riche en vitamines dans un encadrement familial. Pour communiquer avec lui, les interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24. Vous recevrez un lexique très pratique qui vous permettra d'établir le premier contact avec l'enfant.

En renforçant leur système immunitaire, aidez-nous à préserver ces enfants du cancer qui les menace.





## Le WEBBUS à Stoumont

Depuis 2004, à l'initiative de la Province de Liège, le Webbus sillonne les routes de notre Province. Ce bus est équipé d'ordinateurs et des animateurs seront présents pour venir à la rencontre des citoyens et leur offrir gratuitement une initiation à Internet. Il est possible pour tout un chacun d'effectuer des recherches nécessaires ou simplement divertissantes avec un matériel informatique de base.

La mission de ce Webbus est de vulgariser Internet et d'apprendre à chacun à en retirer tous les avantages possibles. Internet, comme chacun le sait, offre de nombreuses possibilités pour nous faciliter la vie : de la recherche scolaire à la réservation de vacances, en passant par la recherche d'emploi, l'achat en ligne, la gestion de ses comptes bancaires, les informations touristiques ou gourmandes, ...

Cette année, nous avons eu la chance que Le Webbus s'arrête à divers endroits de notre Commune (Stoumont, Chevron, Rahier et Moulin du Ruy).

Vu le nombre de participants à cette initiation, nous pensons avoir répondu à une demande de la population.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette initiative se reproduise l'année prochaine.

Yvonne VANNERUM,  
Echevine en charge des Seniors

## Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer Travaillons ensemble pour un meilleur avenir !

La Fondation pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer (FRMA en abrégé) est une organisation non marchande d'utilité publique belge qui a pour but premier de fournir une aide financière à la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies cérébrales apparentées. Depuis 1998 la FRMA a déjà donné plus de 3.500.000 EUR de subsides à des chercheurs et universités belges.

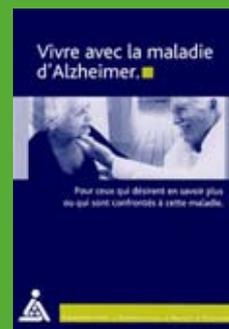
Mr. Toots Thielemans est le « parrain » de la fondation.

En plus de notre financement de la recherche, la Fondation pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer s'occupe d'informer le grand public sur la maladie. Pour cela le FRMA a publié la brochure « Vivre avec la maladie d'Alzheimer ». La brochure a été co-écrite par le président du conseil consultatif scientifique de la fondation, le Prof. Dr. Christine Van Broeckhoven.

Vous pouvez demander cette brochure très simplement  
ou par téléphone sur 02/424.02.04  
ou par courriel à : [info@alz.org](mailto:info@alz.org)

Fondation pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer  
Z1 Researchpark 310, 1731 Zellik  
02/4240204 ou 0800/90361

Soutenir la FRMA peut sur compte 230/0053530/06  
(pour tous vos dons de min. 30EUR vous recevez une attestation fiscale)



## Le 30 juillet, Jeanine et Charles Cornet - Lucas ont fête leurs Noces d'Or !

*Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet à l'occasion des Noces d'Or de Monsieur et Madame Cornet-Lucas.*

Jeanine,  
Charles,

Un nom de l'Administration Communale, des représentants du Collège et du Conseil, je suis très heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison commune (la maison de tous) à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de votre union.

Les Noces d'Or représentent une étape suffisamment importante dans la vie d'un couple pour que nous prenions le temps de les évoquer au travers d'un petit rétroacte.

Jeanine est née le 18 mars 1938 à Jupille dans la maison familiale. Elle est la fille unique de la famille Lucas. D'origine hesbignonne, son papa est professeur d'éducation physique à l'Athénée Royal Liège I. Sa maman, institutrice maternelle de formation n'a que très peu exercé sa profession.

Jeanine fréquente l'école fondamentale de Jupille jusqu'à la fin de la 5<sup>e</sup> primaire avant de migrer vers le lycée de Waha au sein duquel elle passe son adolescence jusqu'à la fin de ses humanités. Elle poursuit sa formation par un régendat en économie sociale dans

une école supérieure de la Ville de Liège située rue Hors Château. Dès que diplômée, Jeanine intègre l'école des Rivageois. Elle y reste 13 ans avant de rejoindre une école secondaire d'enseignement spécial située rue Nicolas Spiroux à Grivegnée. Elle y enseigne 26 ans avant de mettre un terme à sa carrière professionnelle.

Charles est né le 3 juillet 1935 à Hamoir, lui aussi dans la maison familiale. Il est le premier enfant de la famille Cornet. Il sera rejoint par une petite sœur, 4 ans plus tard.

Son papa exerce la profession de comptable chez Nestlé, important employeur régional à l'époque. Sa maman est directrice de l'Ecole Fondamentale Libre de Hamoir. C'est donc tout naturellement qu'il y passe sa tendre enfance. Mais ce n'est pas encore l'époque de la mixité et c'est un instituteur qui prend en charge les garçons.

Après avoir terminé ses primaires, il fréquente pendant 3 ans le Collège Saint-Barthélemy de Liège puis s'oriente vers l'Ecole Normale de Huy. Il complète sa formation par une agrégation en psychopédagogie.

Fraîchement diplômé, il est immédiatement engagé à l'Ecole Communale de Jambes.

Charles est fidèle aux voitures comme il est fidèle en amour et c'est déjà en Peugeot qu'il rejoint Jambes chaque semaine à bord d'une ... 203 !

Il réussit une formation de directeur d'école mais il n'aura jamais l'opportunité d'en exercer la fonction.

Il enseigne la plus grande partie de sa carrière professionnelle à l'école du Jardin Botanique, école de la Ville de Liège.

Bien que «non Fouronnais », Charles opère en effet un véritable « retour à Liège suite à la rencontre d'une jeune et jolie Liégeoise et ce, dans des conditions que nous pouvons qualifier d'originales !

Nous sommes au mois d'août 1959. Jeanine part en vacances en Italie, en compagnie de ses parents et d'une amie. Ils partent en train.

Charles est également sur le quai (il se souvient « embarquement gare latérale aux Guillemins). Malgré le désistement inopiné d'un de ses copains, il décide de partir à Rimini.

Les premiers à l'apercevoir sont les parents de Jeanine. Ils n'hésitent pas à lui dire : « as-tu vu ? Voilà un garçon pour toi ! ». D'emblée Jeanine répond : « on dirait un ours polaire ! ».

Heureusement pour Charles, il s'agit d'une première perception... !

Bien qu'ayant choisi la même destination, ils ne descendent pas dans le même hôtel. Mais ils se croisent à plusieurs reprises et se retrouvent dans le même car lors d'une excursion à Venise. Arrive ce qui doit arriver et c'est dans

le même compartiment qu'ils voyagent pour le retour.

Jeanine nous confie : « je me suis endormie sur son épaule. Il avait l'air gentil et très ... paternel ! ».

Ils scellent leur union 11 mois plus tard en l'église Saint-Nicolas. Nous sommes le 28 juillet 1960.

« Et le tout avec la bénédiction du père Lucas ! » dit Charles.

Non, il ne s'agit pas du curé de la paroisse mais bien du papa de Jeanine qui, au vu du non verbal de Charles, devait avoir ... une forte personnalité !

Jeunes mariés, ils s'installent dans un appartement ... rue Paradis ... tout un symbole !

Ils acquièrent ensuite un nouvel appartement, Avenue de l'Observatoire dans le quartier de Cointe ... à proximité des Guillemins ... souvenir quand tu nous tiens ...

Le 7 décembre 1963, la famille s'agrandit avec l'arrivée d'un petit ange aux boucles blondes : Christophe.

Leur profession respective implique sens du

contact et ouverture aux autres. Jeanine et Charles ont une vie sociale très active, élargissant ainsi leur réseau d'amis. Sorties, soirées, théâtre, cinéma, ... font partie intégrante de leur vie extraprofessionnelle. C'est au travers d'une de leurs relations qu'ils découvriront et séjourneront une première fois dans notre région, à Exbomont plus précisément.

Nous sommes au milieu des années 60. Ils y passeront de nombreux WE et vacances. C'est à ce moment que Christophe y percevra son attrait pour l'Ardenne et plus particulièrement pour notre région.

Quelques années plus tard, ils décident de construire une seconde résidence à Hamoir, ce qui matérialise quelque peu « un retour aux sources » pour Charles.

Leur départ à la retraite et la perspective des petits-enfants conduisent Jeanine et Charles à se rapprocher de Christophe et Anne-Françoise. Ils s'installent définitivement dans leur nouvelle maison à Heilrimont en 1998.

Ils ont 2 petits-enfants : Margaux, 18 ans et Clément, 10 ans.

Ils vivent aujourd'hui au rythme des rencontres familiales, des rencontres amicales, de l'entretien du jardin et de la maison, de la lecture, de la marche pour Jeanine, des cours d'anglais pour Charles et de leur goût prononcé pour leur collection de bouteilles de parfum.

Jeanine, Charles,

Vos personnalités différentes, Charles, homme discret, Jeanine, femme extravertie, ont fait de vous des êtres complémentaires, gage de la longévité de votre relation.

Vous avez pris ensemble le train il y a un peu plus de 50 ans. Puisse la voie que vous avez empruntée être encore très longue et vous apporter encore beaucoup de bonheur entourés de vos proches et de vos amis.

**Toutes nos félicitations !**

Didier Gilkinet





Site d'Exception

## Administration communale de Stoumont

**Adresse:** Route de l'Amblève 41 - 4987 STOUMONT  
**Téléphone:** 080/29.26.50  
**Fax:** 080/29.26.69  
**Site Internet:** www.stoumont.be  
**e-mail:** administration.communale@stoumont.be

### Collège communal

|   |                                  |                               |  |
|---|----------------------------------|-------------------------------|--|
| Didier GILKINET<br><i>Bourgmestre</i>           | Moulin du Ruy 87<br>080/78.51.52 | 080/29.26.64<br>0474/97.82.33 | Administration générale et Personnel - Etat civil - Sécurité - Police - Service Incendie - Budget - Affaires économiques - Intercommunales - Communication et Participation.<br><b>didier.gilkinet@stoumont.be</b> |
| Paolo TATULLO<br><i>1<sup>er</sup> échevin</i>  | Lorcé 69<br>080/78.50.90         | 080/29.26.61<br>0474/97.82.34 | Travaux - Bâtiments communaux - Production et distribution de l'eau - Urbanisme et aménagement du territoire - Mobilité - Cultes - Tourisme - Patrimoine communal<br><b>paolo.tatullo@stoumont.be</b>              |
| Philippe GOFFIN<br><i>2<sup>e</sup> échevin</i> | Rahier 52<br>080/78.54.56        | 080/29.26.64<br>0472/65.63.01 | Culture et vie associative - Enseignement - Patrimoine forestier - Agriculture - Chemins - Développement rural - Cimetières.<br><b>philippe.goffin@stoumont.be</b>   |
| Yvonne VANNERUM<br><i>3<sup>e</sup> échevin</i> | Moulin du Ruy 22<br>080/78.50.54 | 0473/58.89.03                 | Jeunesse et Petite enfance - Crèches - Séniors - Maisons de repos - Sport - Bibliothèques - Emploi et Egalité des chances - Santé - Gestion<br><b>yvonne.vannerum@stoumont.be</b>                                  |
| Albert ANDRE<br><i>Président CPAS</i>           | Roua 61                          | 080/29.26.83<br>0495/11.36.88 | Echevinats des Affaires sociales - Logement - Finances - Assurances<br><b>albert.andre@stoumont.be</b>   |
| <b>Attachée au Collège</b>                      |                                  |                               |  |
| Christiane SACRE                                | Neuville 94                      | 086/43.41.25                  |  |

### Conseil communal

|  |                  |               |
|--|------------------|---------------|
| Didier GILKINET (VE), <i>Président</i> | Moulin du Ruy 87 | 080/78.51.52  |
| Dominique GELIN, <i>Secrétaire</i>     |                  | 080/29.26.60  |
| Paolo TATULLO (VE)                     | Lorcé 69         | 080/78.50.90  |
| Philippe GOFFIN (VE)                   | Rahier 52        | 080/78.54.56  |
| Yvonne VANNERUM (VE)                   | Moulin du Ruy 22 | 080/78.50.54  |
| Albert ANDRE (VE)                      | Roua 61          | 0495/11.36.88 |
| <b>Conseillers:</b>                    |                  |               |
| Joseph LAMBOTTE (AC)                   | Neuville 71      | 086/43.36.81  |
| José DUPONT (AC)                       | Rahier 109       | 0475/36.71.97 |
| Gaston FONTAINE (AC)                   | Heilrimont 40    | 080/78.56.82  |
| Martine LEGRAND-DELNOY (VE)            | La Gleize 62     | 080/78.52.20  |
| Gaëtan DEPIERREUX (AC)                 | Heilrimont 17    | 0476/53.02.53 |
| Patrick SERVAIS (AC)                   | Chession 49      | 0477/42.31.36 |

### Conseil de l'Action Sociale

|                                     |              |               |
|-------------------------------------|--------------|---------------|
| Albert ANDRE (VE), <i>Président</i> | Roua 61      | 0495/11.36.88 |
| Valérie SIMON, <i>Secrétaire</i>    |              | 080/29.26.85  |
| <b>Conseillers:</b>                 |              |               |
| Joëlle MARECHAL (VE)                | La Gleize 28 | 080/78.58.40  |
| Bernadette ABRAS (VE)               | Roua 10      | 080/78.51.61  |
| Christiane SACRE (VE)               | Neuville, 94 | 086/43.41.25  |
| Georges DETHIER (VE)                | Rahier 135   | 080/78.59.47  |
| Nanette LECHIEU (AC)                | Habiémont 27 | 086/43.32.26  |
| Catherine MARTIN (AC)               | La Venne 39  | 080/78.62.19  |
| Rik GOYENS (AC)                     | Neuville 44  | 086/43.34.01  |
| Paul MONVILLE (AC)                  | Village 71   | 080/78.57.34  |
| <b>VE: Liste Vivre ensemble</b>     |              |               |
| <b>AC: Liste Alliance communale</b> |              |               |

### Services communaux

|                                      | Route de l'Amblève 41 |               | Route de l'Amblève 45            |
|--------------------------------------|-----------------------|---------------|----------------------------------|
| Secrétaire communale                 | Dominique GELIN       | 080/29.26.60  | <b>Office du Tourisme</b>        |
| Assistant secrétaire - Informatique  | Sébastien PONCIN      | 080/29.26.65  | Roger SCHYNS                     |
| Patrimoine - Taxes - Assurances      | Christine DETAILLE    | 080/29.26.62  | Tél. 080/29.26.80                |
| Gestion du personnel                 | Nicole BONMARIAGE     | 080/29.26.57  | Fax 080/29.26.81                 |
| Service Logement - Agenda comm.      | Catherine GILLET      | 080/29.26.63  | office.tourisme@stoumont.be      |
| Population - Etat civil              | Anne-Sophie MOËS      | 080/29.26.50  | <b>Recette régionale</b>         |
| Accueil - Population - Permis cond.  | Colette GOFFIN        | 080/29.26.50  | Christiane DADOU MONT            |
| Urbanisme                            | Eliane FONTAINE       | 080/29.26.56  | 080/29.26.82                     |
|                                      | Anne-Sophie MOËS      | 080/29.26.56  | christiane.dadoumont@stoumont.be |
| Etat civil - Cimetières              | Patricia CREMER       | 080/29.26.52  | <b>Bibliothèque communale</b>    |
| Enseignement - Arrêtés - Elections   | Stéphan GODART        | 080/29.26.67  | Claude DEGAYE                    |
| Agents techniques Travaux            | Christian COLLIENNE   | 080/29.26.55  | 080/29.26.89                     |
|                                      | Alain LAMBERT         | 080/29.26.54  | claudedeg@hotmail.com            |
| Communication - Etrangers - Cas.jud. | Jean LEBRUN           | 080/29.26.66  | <b>Agence Locale Emploi</b>      |
| Comptabilité communale - Taxes       | Nicole MARVILLE       | 080/29.26.58  | Catherine MARTIN                 |
| Assistante comptabilité              | Patricia CREMER       | 080/29.26.59  | cathlavenne@hotmail.com          |
| Accueil Temps Libre - Etrangers      | Anne LEJEUNE          | 0471/88.00.51 |                                  |
| <b>Service des travaux</b>           |                       |               |                                  |
| Chef des ouvriers                    | Francis DOGNE         | 0475/36.67.48 | Habiémont 51                     |
| Magasinier garage communal           | Roger NEMERLIN        | 080/78.53.67  | Borgoumont 23                    |
| Fontainiers                          | Dominique PIERLOT     | 0495/34.64.62 | Roanne 25                        |
|                                      | Geoffrey MATHIEU      | 0473/33.84.91 | Rahier 6                         |
| Fosseyeur                            | Pascal DUMONT         | 0474/97.82.03 | Chauveheid 52                    |
|                                      |                       |               | roger.nemerlin@stoumont.be       |
|                                      |                       |               | dominique.pierlot@stoumont.be    |
|                                      |                       |               | pascal.dumont@stoumont.be        |

### Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

|                            | Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88 |              |                                |
|----------------------------|--|--------------|--------------------------------|
| Secrétaire CPAS            | Valérie SIMON                            | 080/29.26.85 | valerie.simon@stoumont.be      |
| Accueil - Administration   | Liliane DOYEN                            | 080/29.26.84 | liliane.doyen@stoumont.be      |
| Assistante sociale en chef | Ariane BACQUELAINE                       | 080/29.26.87 | ariane.bacquelaine@stoumont.be |
| Assistante sociale         | Sarah PASTOR                             | 080/29.26.86 | sarah.pastor@stoumont.be       |
| Assistante sociale         | Christel HOUBA                           | 080/29.26.83 | christel.houba@stoumont.be     |
| <b>Stoumobile</b>          |  |              |                                |
| Réservation et conditions  | 0478/48.00.14 ou                         | 080/29.26.87 |                                |

### Police locale

| Route de l'Amblève 19           |
|---------------------------------|
| Alain ALBERT                    |
| Inspecteur principal            |
| 080/28.19.40                    |
| alain.albert@stavelotmalmedy.be |